

FÊTE NATIONALE DE LA FINLANDE  
**Le Président Bouteflika félicite le Président Sauli Niinisto**

P. 24

ALGÉRIE-ROYAUME-UNI  
**Le Brexit, une "opportunité" pour développer les relations économiques bilatérales**

P. 7

ALGÉRIE-AFRIQUE-EGYPTE  
**Le forum Africa 2018 se tiendra les 8 et 9 décembre à Charm El-Cheikh en Egypt**

P. 24

## LE PREMIER MINISTRE, M. OUYAHIA L'A AFFIRMÉ DEVANT LE PARLEMENT : **«Les exportations agricoles algériennes ont dépassé les 57 millions USD durant les 9 premiers mois de 2018»**

Les exportations agricoles algériennes ont dépassé les 57 millions USD durant les 9 premiers mois de 2018, a indiqué, jeudi à Alger, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia. Durant les 9 premiers mois de l'année en cours, les exportations agricoles algériennes, estimées à 57.835 de tonnes, ont atteint 57.579.301 USD dollars, soit une hausse de 37% par rapport à la même période de 2017, qui avait enregistré 42.128.2 de tonnes représentant près de 43.985.568 de dollars, a-t-il précisé dans une réponse, lue en son nom par le ministre des relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda, à une question orale posée par le député Khemri Beldia, lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), au sujet «des produits exportés refoulés par certains pays européens pour non conformité aux normes internationales».

P. 4



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES:

**M. Bedoui : «Le texte de loi reflètera le "précieux" legs culturel et historique de la démocratie participative»**

P. 4

COMMUNICATION

**M. Kaouane : «Appel aux médias à faire face aux tentatives visant à discréditer l'action humanitaire en Algérie»**

P. 6

RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE 2016 :

**M. Temmar : «L'Habitat a bénéficié d'enveloppes supplémentaires en dépit de la politique de plafonnement»**

P. 5

SANTÉ

**CANCER DU SEIN :  
Un test sanguin pourrait aider à choisir le traitement**

P. 11

FOOTBALL

LE MC ORAN ET L'ASM ORAN EN CRISE:  
**Les supporters protestent, les autorités locales haussent le ton**

Les deux clubs phares de football à Oran, le MCO et l'ASMO, n'en finissent pas de manger leur pain noir au point de provoquer l'ire de leurs supporters. Ces derniers réclament désormais du changement, au moment où les autorités locales haussent le ton en adressant une énième mise en garde à l'encontre des directions des deux clubs.

P. 21

**CNDH:  
1339 plaintes pour atteinte aux droits de l'Homme depuis 2017**

P. 3

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME  
**Une cache contenant 11 missiles antichars découverte à Bordj Badji Mokhtar**

P. 3

## DU 10 AU 15 DÉCEMBRE À TIZI-OUZOU, ORGANISÉ DU 10 AU 15 DÉCEMBRE, À LA BIBLIOTHÈQUE PRINCIPALE DE LECTURE PUBLIQUE DE TIZI-OUZOU, LA 11<sup>E</sup> ÉDITION DU SALON DJURDJURA DU LIVRE

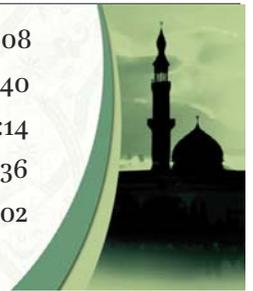
La Direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, organise du 10 au 15 décembre, à la bibliothèque principale de lecture publique de Tizi-Ouzou, la 11<sup>e</sup> édition du Salon Djurdjura du livre sous le thème «L'écriture pour l'histoire et la mémoire en hommage au moudjahid-écrivain Salah Mekacher et l'historien de presse algérienne Zoheir Ihaddaden».



## Horaire des prières

Vendredi 29- Samedi 30 Rab' al-awwal 1440

Fajr	06:08
Dohr	12:40
Asr	15:14
Maghreb	17:36
Isha	19:02



## LE 18 DÉCEMBRE À ORAN Célébration de la journée mondiale de la langue arabe

Le musée public national "Ahmed Zabana" d'Oran célébrera, le 18 décembre en cours, la journée mondiale de la langue arabe en organisant une rencontre sur la contribution de cette langue dans le patrimoine.



Cette manifestation entrant dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la langue arabe vise à faire connaître les contributions de la langue au patrimoine algérien à travers ses différentes étapes historiques. Par la même occasion, la salle de ce musée abritera une exposition d'objets d'art utilisant le mot arabe et les autres lettres utilisées par d'autres langues dont le persan, le turc, a fait savoir la chef du service activités et pédagogie du musée national. Le musée conserve, les collections exposées, dans les sections d'archéologie, des beaux-arts et d'ethnographie.

## DEMAIN AU CRASC D'ORAN Conférence sur «Les enjeux et les perspectives du vivre en semble en paix»



Le Centre de recherche e anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise demain dimanche 9 décembre à partir de 14, une conférence sur «La culture du vivre ensemble en paix : enjeux et perspectives», animée par Cheikh Khaled Bentounes, écrivain, guide spirituel de la voie soufie, initiateur de la journée internationale du vivre ensemble en paix.

## MARDI À L'INESG Conférence sur «La place de la Russie dans le monde arabo-musulman»

Dans le cadre de son cycle de rencontre «Confluences internationales», l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), organise mardi 18 décembre à partir de 14h, une conférence sur le thème «Quelle place de la Russie dans le monde arabo-musulman ?». La rencontre sera animée par M. Julien Nocetti, chercheur à l'Institut français des relations internationales (IFRI).

## FFS Journée sur les droits de l'homme en Algérie

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des droits de l'homme et à la mémoire du président feu Hocine Ait Ahmed, le Front des forces socialistes (FFS), organise ce matin à partir de 10h, au siège national du parti, une journée sur le thème «Réalité des droits de l'homme en Algérie».

## FI ESSAMIM Les mécanismes de consolidation des droits de l'homme en débat

L'émission «Fi Essamim» de l'espace radio de la Sûreté nationale, sera consacrée demain dimanche 9 décembre de 16h à 17h, sur les ondes de la chaîne 1, aux mécanismes de consolidation des principes des droits de l'homme au sein de la Sûreté nationale.

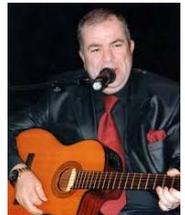
## Météo



	Max	Min
Alger	17°	10°
Oran	18°	09°
Annaba	17°	10°
Béjaïa	16°	08°
Tamanrasset	24°	10°

## LE 8 DÉCEMBRE À LA SALLE IBN KHALOUN Samir El Assimi en concert

L'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise samedi 8 décembre à partir de 16h, à la salle Ibn Khaldoun, un concert animé par l'artiste Samir El Assimi.



## DU 13 AU 17 DÉCEMBRE AU PALAIS DE LA CULTURE Festival national de la création féminine

Sous le patronage du ministère de la Culture, le Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, abritera du 13 au 17 décembre, la 8<sup>e</sup> édition du Festival national de la création féminine placé sous le thème «Jeune regard sur les arts».



## DEMAIN À L'OPÉRA D'ALGER Concert de musique classique



L'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, dirigé par le maestro Amin Kouider, animera un concert de musique classique intitulé de Mozart à Beethoven, demain dimanche 9 décembre à partir de 19h30, à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh.

## SEAAL Suspension de l'AEP lundi dans 5 communes d'Alger

Dans le cadre de la sécurisation de l'alimentation en eau potable des communes nord d'Alger, la Société des eaux et de l'assainissement de la wilaya d'Alger (SEAAL), procédera lundi 10 décembre à des travaux de maintenance d'une canalisation principale de refoulement de la station de pompage de Telemly. Ces travaux engendreront une suspension de l'alimentation en eau potable qui impactera les communes d'Alger-Centre, la Casbah, Bab El Oued, Oued Koriche et Bologhine (Rue Mohamed Ouali, rue Akli Rahim, chemin Dazey, rue Mohamed Bihi, rue Rabah Bissas, rue Mehdi Bentoumert, rue Arezki Youcef, chemin de Caramel). La société précise que la remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement durant la même journée. Un dispositif de citernage sera mis en place afin d'assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitaliers). La Seaal prie ses clients de l'excuser des désagréments causés par ces travaux, et met à leur disposition, pour toute information, le numéro de son centre d'accueil téléphonique opérationnel, le 1594, accessible



## AUJOURD'HUI À TIZI-OUZOU 10<sup>èmes</sup> journées théâtrales en hommage au dramaturge Mohia

La Direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, organise au niveau de la maison de la culture Mouloud-Mammeri, au théâtre régional Kateb-Yacine et au village Ait Arbah (commune d'Iboudra-rène), les 10<sup>èmes</sup> journées théâtrales en hommage au dramaturge Mohia.



## CET APRÈS MIDI AU PALAIS DE LA CULTURE Exposition photo sur «L'âge d'or du cinéma algérien»



Le Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, organise cet après midi à partir de 14h, une exposition photo intitulée «L'âge d'or du cinéma algérien, les affiches de 1962 à 1982». L'exposition se poursuivra jusqu'au 29 décembre à la galerie Baya.

## CNDH: 1339 plaintes pour atteinte aux droits de l'Homme depuis 2017

La présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Fafa Benzerrouki a fait savoir, jeudi à Alger, que son instance avait été destinataire, depuis sa création, de 1339 plaintes pour dépassements et violations des droits de l'Homme.

Animant une conférence à l'École nationale d'administration (ENA) sur le travail du CNDH, Mme Benzerrouki a indiqué que son instance qui est chargée de la réception des plaintes pour atteinte aux droits de l'Homme, avait reçu, depuis sa création en 2017, 1339 plaintes, dont 954 avaient été prises en charge.

A ce propos, la conférencière a mis l'accent sur l'importance, pour les citoyens, de connaître leurs droits et de se rapprocher, en cas de dépassements, du Conseil qui est une instance constitutionnelle ayant pour mission la prise en charge des plaintes déposées par toute personne résidant sur le territoire national, pour les transmettre aux autorités administratives concernées, et le cas échéant, aux autorités judiciaires compétentes.

Créé en vertu de la Constitution 2016, le CNDH effectue, en outre, à travers ses délégations exécutives, des visites inopinées aux lieux et points d'hébergement des réfugiés, rappelle Mme Benzerrouki qui a



évoqué les rapports «entachés de préjugés» contre l'Algérie, élaborés par des ONG qui «se contentent de présenter des rapports fondés sur des correspondances dont la source est souvent inconnue, sans prendre pour autant la peine de se déplacer sur le terrain pour constater les cas signalés», a-t-elle souligné.

Elle a expliqué, à cet égard, que ces rapports «tendancieux» étaient parmi les raisons à l'origine de la dégradation au rang B du CNDH dans le classement des Principes de Paris, qui sont la prin-

cipale source des règles de fonctionnement des institutions nationales des droits de l'Homme, un rang, a-t-elle précisé, synonyme de «conformité partielle» de l'action du CNDH à ces Principes.

La présidente du CNDH a indiqué, dans ce sens, que «rien ne peut venir à bout des efforts de l'Algérie pour regagner sa place A», d'autant qu'elle œuvre sans relâche à l'application des recommandations issues dans ce sens», citant la constitutionnalisation de son institution et l'élargissement de ses pouvoirs, outre le recours à l'élection

de son président par ses pairs au lieu de la nomination et autres mesures.

Institué par le dernier amendement constitutionnel, le CNDH est une institution nationale indépendante jouissant de l'autonomie administrative et financière placée auprès du président de la République garant de la constitution.

L'article 199 de la Constitution stipule que le Conseil assure une mission de surveillance, d'alerte précoce et d'évaluation en matière de respect des droits de l'Homme.

Sans préjudice des attributions du pouvoir judiciaire, le Conseil examine toute situation d'atteinte aux droits de l'Homme constatée ou portée à sa connaissance et entend toute action appropriée.

Le CNDH compte 38 membres choisis par le président de la République et les présidents des deux chambres du parlement, outre des membres parmi les associations activant dans le domaine des droits de l'Homme, les syndicats, les organisations professionnelles et autres.

## LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAQFS, MOHAMED AÏSSA: «La béatification des 19 religieux chrétiens à Oran s'inscrit dans le cadre de la réconciliation nationale»

La béatification samedi à Oran des 19 religieux chrétiens morts en Algérie, s'inscrit dans le cadre de la réconciliation nationale et n'est pas une occasion pour «ouvrir les plaies mais une opportunité pour l'avenir et tourner la page sans la déchirer», a déclaré vendredi à Oran le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Mohamed Aïssa, en marge de l'inauguration de deux mosquées.

«Je suis venu à Oran pour participer aux cérémonies de béatification, organisées selon une initiative de l'église catholique algérienne, après approbation du président de la République et l'appui des pouvoirs publics», a précisé le ministre, ajoutant qu'à la veille de cet événement, deux mosquées ont été inaugurées. «C'est un événement important», a-t-il estimé. La première, la mosquée «Ribat Tolba», érigée sur les hauteurs du mont Murdjadjou, est un lieu historique, situé près du mausolée de Sidi Abdelkader Djilani. «Ce lieu de culte témoigne de la venue des étudiants de tous les coins de l'Ouest du pays pour étudier le Saint Coran. Il est également un lieu de résistance où ces étudiants ont participé à la libération d'Oran du joug espagnol qui s'y était installé pendant plus de deux siècles», a rappelé le ministre.

L'autre mosquée inaugurée est baptisée «Emir Abdelkader», à Haï El-Barki, qui, selon le ministre, «symbolise la fraternité algéro-turque, ainsi que l'alliance historique, qui a eu lieu dans des conditions similaires, entre les Algériens et leurs frères ottomans pour libérer l'Algérie du joug de l'alliance des croisés».

La mosquée «Ribat Tolba» est un don d'un bienfaiteur d'Oran qui a préféré taire son nom.

Quant à la mosquée «Emir Abdelkader», elle a été construite en tant que pour la wilaya d'Oran par la société turque «Tosyalgi Algérie» versée dans la production de l'acier. Le ministre a rappelé que ce double événement coïncide avec la tenue, samedi, des cérémonies de béatification, ainsi que l'inauguration de l'église de Santa Cruz, dont l'Etat algérien a participé aux travaux de réhabilitation, ainsi que l'inauguration de la place attenante à l'église et sa baptisation d'un nom qui fait l'unanimité entre toutes les religions, à savoir la place du «Vivre ensemble en paix». Pour Mohamed Aïssa, ce sont là «autant de symboles qui parlent au nom de l'Algérie au monde entier», rappelant que cet événement est considéré comme le premier du genre dans le monde musulman, sachant qu'aucune église n'a procédé aux béatifications en dehors du Vatican. Dans ce contexte, le ministre a souligné que ceci est un signe que l'Algérie des musulmans coexiste avec les autres religions. «C'est l'Algérie qui a proposé à l'ONU que le 16 mai soit «la journée mondiale du vivre ensemble», proposition qui a eu l'approbation de tous les membres de l'ONU», a-t-il rappelé.

Dans le même cadre, l'Algérie, à travers le discours du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, reconnaît et s'incline à la mémoire des 114 Imams morts en martyrs dans l'exercice de leur devoir pour empêcher l'utilisation de la mosquée pour détruire l'Algérie et porter atteinte à l'Islam, a-t-il fait savoir, ajoutant que l'Algérie est le seul pays dont la constitution prévoit, en plus de la liberté du culte, celle de la liberté de pratiquer les préceptes religieux, mais avec le respect des lois de la République.

«Ceux qui critiquent l'Algérie sont les ONG occidentales, qui se sont pris à l'Algérie durant la décennie noire, alors que nous vivions les affres du terrorisme, ainsi que lors de l'édification de la démocratie, de la consécration de la liberté d'expression et des libertés publiques», a-t-il indiqué, faisant observer que l'Algérie n'a de leçons à recevoir de personne». Le ministre avait auparavant assisté à la prière du vendredi à la mosquée «Emir Abdelkader». Le prêche a eu pour thème «Le vivre ensemble dans la paix».

## PROTECTION CIVILE: Les réseaux sociaux pour vulgariser le «facteur risque» parmi les citoyens

L'utilisation optimale des réseaux sociaux est en mesure de mieux vulgariser le «facteur risque» parmi les citoyens, a estimé jeudi à El Tarf, le sous directeur des statistiques et de l'information à la Direction générale de la protection civile, le colonel Achour Farouk.

Intervenant à la clôture des travaux de la deuxième session de formation sur les techniques de communication au profit des chargés de communication de la protection civile de 12 wilayas de l'Est du pays, le colonel Achour a indiqué que le renforcement des connaissances en matière d'utilisation des réseaux sociaux permettra de «mieux faire circuler l'information et la sensibilisation à la prévention des risques d'incendies, d'inondations et d'ac-

cidents de la circulation».

Une session de formation complémentaire sera prévue prochainement au profit de ces chargés de communication afin de «les soutenir dans ce domaine et assurer une meilleure sensibilisation sur les différents accidents», a-t-on en outre souligné. Les officiers ont également émis le vœu de bénéficier de facilités d'accès aux médias, principalement la radio afin de «diffuser à temps» l'information et le message préventif, a ajouté la même source.

Aussi, cette démarche permettra d'informer les citoyens sur la conduite à tenir en cas d'accidents et surtout la prévention.

Des exercices de simulation (extinction de feux de forêts, inondations...) ont été exécutés, au niveau du

lac Tonga (El Kala), en présence des agents de la protection civile qui ont été soumis à des entraînements à la gestion de l'information dans ces conditions d'extrême stress.

«Il s'agira d'être apte à répondre, en toute circonstance et événements, aux questions des différents organes de la presse, aussi bien celles liées aux bilans mais aussi en ce qui concerne la préservation du potentiel forestier», a expliqué le colonel Achour.

Le même responsable a, dans ce contexte, rappelé l'importance du renforcement des capacités des chargés de communication auprès des directions de la protection civile, dans la gestion de l'information et l'amélioration de la communication avec les représentants

des médias. De son côté, le directeur local de la protection civile, Abdelaziz Melbous Abdelaziz, a indiqué que ce stage de formation de deux jours a pour but de «former les agents de la communication afin de renforcer leurs capacités à la gestion de l'information durant les différents risques majeurs». Ce stage, qui intervient après celui organisé récemment dans la wilaya de M'sila, permettra également aux chargés de communication «d'affiner leurs capacités et compétences pour une meilleure sensibilisation et prévention des risques majeurs».

Une troisième session au profit des chargés de communication de l'Ouest du pays, est par ailleurs prévu prochainement dans la wilaya de Saïda, a-t-on conclu.

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME: Une cache contenant 11 missiles antichars découverte à Bordj Badji Mokhtar

Une cache de munitions contenant 11 missiles air-sol antichars, calibre 57 mm, a été découverte jeudi, lors d'une opération de fouille menée à Bordj Badji Mokhtar par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières et grâce à l'exploitation des renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, aujourd'hui 6 décembre 2018,

lors d'une opération de fouille et de recherche menée à Bordj Badji Mokhtar (6e Région militaire), une cache de munitions contenant (11) missiles air-sol antichars, calibre 57 mm», précise la même source.

Dans le même contexte, des détachements de l'Armée nationale populaire «ont découvert et détruit, hier 5 décembre 2018, lors d'opérations de fouille et de ratissage menées distinctement à Tizi-Ouzou (1e RM), Jijel, Batna et Bordj Bou Arreridj (5e RM), trois (3) bombes de confection artisanale et (11) casemates pour terroristes contenant

des quantités de munitions, des moyens de détonation, des effets de couchage et divers objets». Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et de la sécurisation des frontières, des détachements de l'ANP «ont intercepté, suite à des patrouilles de fouille et de recherche opérées à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar (6e RM), (20) orpailleurs et saisi un détecteur de métaux, (5) groupes électrogènes, (9) marteaux piqueurs, ainsi que deux (2) véhicules tout-terrain et deux (02) motocyclettes». En outre, un détachement combiné

de l'ANP «a appréhendé, à Béchar (3e RM), quatre (4) narcotrafiquants en possession de (42) kilogrammes de kif traité, alors que (2.182) unités de différentes boissons ont été saisies à El-Oued (4e RM)».

De leur côté, des Garde-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine de (49) personnes à bord d'embarcations de construction artisanale à Oran, Mostaganem et Ain Témouchent (2e RM)», rapporte le communiqué.

## PARLEMENT:

## Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia : «Les exportations agricoles algériennes ont dépassé les 57 millions USD durant les 9 premiers mois de 2018»

Les exportations agricoles algériennes ont dépassé les 57 millions USD durant les 9 premiers mois de 2018, a indiqué, jeudi à Alger, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia.

Durant les 9 premiers mois de l'année en cours, les exportations agricoles algériennes, estimées à 57,835 de tonnes, ont atteint 57.579.301 USD dollars, soit une hausse de 37% par rapport à la même période de 2017, qui avait enregistré 42.128.2 de tonnes représentant près de 43.985.568 de dollars, a-t-il précisé dans une réponse, lue en son nom par le ministre des relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda, à une question orale posée par le député Khemri Beldia, lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), au sujet «des produits exportés refoulés par certains pays européens pour non conformité aux normes internationales».

Concernant la préoccupation soulevée par le député au sujet de produits agricoles algériens exportés vers des pays étrangers, à l'instar de la France, le Canada, la Russie et le Qatar, et «refoulés», selon l'Anexal (Association nationale des exportateurs algériens), le Premier ministre a rappelé que «les parties concernées, représentées par le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, s'étaient attelées à lever, à maintes reprises, l'ambiguïté entourant cette question, en affirmant que les informations relayées par les médias étaient erronées et inexacts».

A ce propos, M. Ouyahia a déclaré que «les statistiques montrent que les autorités nationales n'ont enregistré, lors des deux précédentes années ainsi que durant l'année en cours, aucun refoulement de produits agricoles pour un problème phytosanitaire ou pour cause de sécurité ou de conformité aux normes», précisant que «les deux seules notifications reçues, émanant effectivement du Canada au début de l'année, pour un problème d'emballage, sachant qu'il s'agissait de pâtes et de boissons gazeuses».

Pour le reste des pays cités par le député, en l'occurrence la France, la Russie et le Qatar, il a précisé que «le volume



des exportations agroalimentaires vers ces pays, y compris le Canada, a connu une évolution appréciable passant de 33,4 millions USD entre 2013 et 2016 à 49,4 millions USD en 2017. Depuis le début de l'année, ce volume est estimé à 33,7 millions USD, a-t-il précisé. En outre, le Premier ministre a fait état d'une augmentation du nombre de pays important les produits agricoles algériens de 47 pays en 2017 à 72 l'année en cours, affirmant que «c'est là, une preuve tangible de l'attractivité de notre produit agricole dans de nombreux pays, comme la France, l'Allemagne, l'Espagne, la Russie, le Canada, les Emirats Arabes et même les Etats Unis, qui imposent des normes phytosanitaires drastiques pour les produits importés». Par ailleurs, M.

Ouyahia a affirmé que le gouvernement «a réitéré, dans son plan d'action, l'engagement de poursuivre le programme d'appui au développement agricole et rural, adopté par les pouvoirs publics depuis 2009, à travers la nécessaire préservation de la dynamique et du saut qualitatif réalisé par l'économie agricole dans notre pays». Le secteur agricole représente désormais plus de 12% du PIB, soit près de 3.000 milliards DA», a-t-il indiqué, soulignant que les pouvoirs publics «se sont attachés à mettre en place une stratégie nationale de développement du produit agricole algérien, visant, en premier lieu, à améliorer la production, pour l'adapter aux normes internationales et aux exigences de la protection du consommateur».

Les autorités compétentes «veillent à garantir le respect rigoureux de l'ensemble des normes et critères internationaux en vigueur, tant pour la production végétale qu'animale, notamment en ce qui concerne le contrôle du respect des mesures phytosanitaires, qui doit se faire conformément aux normes phytosanitaires approuvées dans la convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) relatives essentiellement à l'inspection, à la prise d'échantillons, au diagnostic et à la délivrance des licences d'importation et d'exportation», a-t-il précisé.

Les services compétents «sont tenus légalement de respecter les conditions d'exportation des produits agricoles et les exigences phytosanitaires en vigueur dans le pays importateur».

Elles sont tenues de précéder aux analyses réglementaires liées aux examens phytosanitaires, au niveau du laboratoire officiel de l'Institut national de la protection de végétaux (INPV), reconnu mondialement, avant de procéder à la délivrance du certificat phytosanitaire à l'exportation», a conclu le Premier ministre.

## COLLECTIVITÉS TERRITORIALES:

## M. Bedoui: «Le texte de loi reflètera le «précieux» legs culturel et historique de la démocratie participative»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a indiqué, jeudi à Alger, que le projet de loi relatif aux Collectivités territoriales qui sera «prochainement» soumis au Gouvernement devrait refléter le «précieux» legs culturel et historique de la démocratie participative dans la conception de l'Algérie.

A une question orale posée par le député Merouani Handia lors des travaux d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) sur l'introduction des dispositions de la démocratie participative dans le projet de loi relatif aux Collectivités territoriales, M. Bedoui a déclaré «nous attendons de ce projet de loi, qui sera présenté au Gouvernement prochainement, de refléter le précieux legs culturel et historique précieux de la démocratie participative dans la conception de l'Algérie», ajoutant que «ce texte qui se caractérise par la diversité et la globalité prend en compte tous les changements allant dans le sens de l'incitation du citoyen à s'impliquer dans la gestion des affaires publiques».

Relavant que le projet de loi «accorde une importance majeure aux nouveaux concepts de développement et ne les restreint pas à des plans techniques visant des chiffres économiques et financiers records», il a affirmé que son objectif est de «renforcer les capacités des individus en matière de prise de décision de développement et leurs associations à la gestion des affaires publiques à travers les mécanismes de la planification stratégique locale et du budget participatif».

«La démocratie participative est au cœur des traditions de la société algérienne de par sa nature même et ses modes d'existence issus des valeurs de coexistence», a-t-il souligné citant, à titre d'exemple, les notions de «Tadajmaath» et «Al Azabra» répandus dans la Kabylie et le Sud outre les comités de quartiers et de notables qu'il qualifie de «modèle éloquent de l'enracinement de ces mécanismes participatifs de prise de décision dans la culture populaire et nationale des Algériens, et qui font prévaloir l'intérêt général». En outre, le ministre a rappelé la

consécration du principe de la démocratie participative dans la Constitution à la faveur de la révision initiée, en 2016, par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

L'article 15 de cette constitution stipule que «l'Etat encourage la démocratie participative au niveau des collectivités locales», a-t-il indiqué.

Ce principe a une profonde teneur dans la législation algérienne, étant donné que les Assemblées élues constituent «l'assise de la décentralisation et le lieu de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques», en vue de «parvenir à une prise de décision collective pour le développement et la contribution à la gestion locale ce qui est à même de renforcer la confiance entre l'électeur et l'élu», a ajouté M. Bedoui.

Rappelant que l'article 17 de la Constitution stipule que «l'Assemblée élue constitue l'assise de la décentralisation et le lieu de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques», il a évoqué dans ce sens les nombreuses références et bases juridiques et réglementaires existant, dont le code communal qui met en avant l'obligation pour l'Assemblée populaire communale (APC) d'informer les citoyens des affaires les concernant et de les consulter sur les choix des priorités d'aménagement et de développement économique, social et culturel outre l'utilisation, dans ce domaine, des supports et des médias disponibles et la présentation d'un exposé sur ses activités annuelles devant les citoyens.

Cette loi a mis en place «un encadrement adéquat des initiatives locales, visant à intéresser et à inciter les citoyens à participer au règlement de leurs problèmes», a-t-il ajouté précisant qu'il offre la possibilité de «faire appel, à titre consultatif, chaque fois que les affaires de la commune l'exigent, à toute personnalité locale, à tout expert et/ou tout représentant d'association locale dûment agréée qui, en raison de ses compétences ou de la nature de ses activités, est susceptible d'apporter toutes contributions utiles aux travaux de l'assemblée ou de ses commissions» et également à toute personne de «consulter les extraits des délibérations de l'assemblée populaire communale ainsi

que les arrêtés communaux». Dans ce même contexte, le ministre a cité la loi d'orientation de la ville qui souligne la nécessité d'introduire des mécanismes de concertation et de gestion de proximité et d'impliquer les citoyens et le mouvement associatif dans l'élaboration des politiques de la ville, outre l'introduction de mécanismes participatifs autorisant la conclusion de contrats entre les différents acteurs pour le développement de la ville.

Le ministre a rappelé également l'adoption du processus de démocratie participative par ses services à travers les programmes de coopération avec les partenaires internationaux et locaux en lançant le «Programme de renforcement des capacités des acteurs du développement local (CapDel)» qui a débuté par «dix (10) communes pilotes permettant la mise en place d'approches pouvant être généralisées à l'ensemble du territoire national» outre la programmation de plusieurs cycles de formation au profit des cadres centraux et locaux sur le thème de la démocratie participative.

«150 participants de toutes les wilayas du pays et 12 représentants du mouvement associatif national et local ont bénéficié jusqu'à présent de ces formations», a fait savoir M. Bedoui. Dans le même ordre d'idée, le ministre de l'Intérieur a fait état d'une



réflexion pour la mise en place d'une plateforme électronique avec des modules interactifs qui contiennent un espace permettant aux citoyens d'être informés, d'émettre un avis sur la gestion de leurs communes et d'exprimer des besoins et des propositions», ce qui donne, a-t-il estimé, une «image claire de la disposition de l'administration d'être à leur écoute».

## «Les missions des SG des communes «clairement définies» dans leur statut particulier»

M. Noureddine Bedoui, a affirmé que les missions des secrétaires généraux des communes étaient «clairement définies» dans leur statut particulier en vigueur, qui prévoit des instruments réglementaires pour les protéger lors de l'accomplissement de leurs fonctions. Répondant à une question orale posée par le député Hassan Laribi, lors d'une séance plénière de l'APN, sur les prérogatives du SG de l'Assemblée populaire communale (APC), M. Bedoui a expliqué que cette catégorie du personnel des communes «a un statut particulier, en

vigueur, qui définit clairement les missions du Secrétaire, notamment en ce qui concerne la préparation du projet de budget et la garantie de son exécution, sous l'autorité du président de l'APC». Qualifiant ce texte de loi de «global» en ce qui concerne les droits et obligations des secrétaires généraux, il a précisé qu'il «intègre des instruments réglementaires assurant leur protection lors de l'exercice de leurs missions et définit leurs relations pacifiques et fonctionnelles avec le président d'APC».

## RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE 2016: M. Temmar : «L'Habitat a bénéficié d'enveloppes supplémentaires en dépit de la politique de plafonnement»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar a affirmé, jeudi, que son secteur avait bénéficié de ressources supplémentaires, après la consommation intégrale de son enveloppe budgétaire en 2016, dénotant du «grand intérêt» accordé par l'Etat en vue de garantir le logement au citoyen.

Lors d'un exposé présenté à la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire de 2016, M. Temmar a indiqué qu'en dépit du plafonnement des budgets impartis en 2016, en plein dégringolade des cours du pétrole, le secteur de l'Habitat a bénéficié, néanmoins, d'enveloppes financières supplémentaires, dénotant du «grand intérêt» accordé par l'Etat en vue de garantir le logement au citoyen. A cette occasion, le ministre a souligné que les affectations budgétaires finales allouées en 2016, au titre du budget de fonctionnement, étaient de l'ordre de 21,34 milliards de dinars, réparties sur les services centraux (1,24 milliards de dinars) et les services extérieurs (20,10 milliards de dinars), ajoutant que les affectations plafonnées ont été estimées, durant la même année, à



15,85 milliards de dinars. Les dépenses à la clôture de l'exercice financier 2016 ont atteint une valeur de 19,50 milliards de dinars, soit un taux de 123%, contre 78,6% en 2015.

Parmi les principaux points relevés lors de l'exécution du budget de fonctionnement de 2016, le plafonnement des dépenses de fonctionnement à 15,85 milliards de dinars, et la hausse de la consommation des crédits plafonnés par le ministère des Finances, induite essentiellement par l'application des dispositions judiciaires en ma-

tière d'expertises judiciaires et l'indemnisation des différents justiciables.

Il s'agit également, selon le même responsable, de l'exécution des jugements relatifs aux indemnités pour dommages corporels, en mobilisant des affectations supplémentaires d'une valeur de 0,039 milliards DA pour la prise en charge des frais de participation de l'Algérie à la Foire internationale, organisée à Milan, ajoutant que le solde restant de l'année 2016 est estimé à 1,82 milliards DA contre 5 milliards DA en 2015.

«Il a y a lieu de signaler que l'année 2016 avait enregistré une hausse notable en matière de consommation des enveloppes budgétaires, soit +13% par rapport à 2015», a-t-il précisé.

Concernant le budget d'équipement, le ministre a fait savoir que l'ensemble des affectations finales mobilisées fin 2016 étaient de 927,59 milliards DA dont 505,2 milliards DA destinés au Fonds national du logement (FONAL) et 422,57 milliards DA pour le budget d'équipement. M. Temmar a indiqué, par ailleurs, que les crédits plafonnés s'élevaient à 355,36 milliards DA, alors que le solde restant jusqu'au 31 décembre 2015 est estimé à 295,68 milliards. Evoquant la consommation des crédits octroyés jusqu'au 31 décembre 2016, le ministre a indiqué qu'elle avait atteint 414,29 milliards DA, soit 116,60% du montant global de consommation plafonné, fixé à 355,36 milliards de dinars.

## SECTEUR DU TRAVAIL: M. Zemali: «Les dotations affectées au secteur en 2016 consommées à hauteur de 92 %»

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali a affirmé, jeudi à Alger, que le taux de consommation des dotations allouées au secteur en 2016 et qui ont dépassé 226,4 milliards DA, s'est élevé à 92%. Intervenant devant la Commission du budget et des finances de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une plénière consacrée à l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2016, le ministre a précisé que les «dotations allouées au secteur du Travail se sont élevées à 226,4 milliards DA, dont un total de 209,9 mds DA a été consommé, soit un taux de 92%».

Concernant les engagements du ministère envers la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), M. Zemali a souligné que «le versement des cotisations du personnel, concernant les salaires et les primes, avait été effectué de manière régulière et légale et qu'aucun dysfonctionnement n'avait été relevé, pendant l'exercice 2016, envers la CNAS», ajoutant qu'aucune dette ne subsiste envers cette caisse, y compris la période qui s'étale jusqu'à fin 2015. Sur un autre registre, le ministre a imputé le recul «sensible» enregistré en 2015 et 2016 dans les projets réalisés dans le cadre du soutien à l'emploi des jeunes à «l'orientation des investissements vers des projets à forte valeur ajoutée, générateurs de richesse et créateur de nouveaux postes à l'instar de l'agriculture, l'industrie, la pêche, les services, le tourisme et l'artisanat, des secteurs auxquels l'état a porté un intérêt particulier». M. Zemali a relevé, à cet égard, que le nombre de projets financés, en 2016, par les dispositifs, Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et la Caisse nationale de l'assurance chômage (CNAC) sont de l'ordre de 6.771 projets en agriculture et 2.985 en industrie, contre 65 dans le domaine des transports. Dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), le ministre a fait état de l'installation, en 2016, de 68.188 jeunes primo demandeurs d'emploi dans le secteur économique et 4.099 autres dans le secteur administratif, portant ainsi le total des installations à 68.287.

## TOURISME: M. Benmessaoud : «Nécessaire accompagnement des investisseurs dans la réalisation de projets touristiques»

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud a mis en avant, jeudi à Alger, la nécessité d'accompagner les investisseurs dans la réalisation des projets touristiques diversifiés dans les différentes régions du pays, notamment, les projets qui donneront un forte impulsion à l'activité thermique ainsi qu'aux tourisms culturels et culturels. Répondant à deux questions posées par deux députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance plénière, respectivement sur la réalisation du projet de hammam de Sidi Bounedjma, l'accélération de l'aménagement de Hammam Righa (w. Ain Defla), ainsi que sur la réhabilitation des différents sites culturels, culturels et historiques dans la wilaya de Laghouat, le ministre a qualifié «la réalisation des projets touristiques thermaux» d'importantes, au vu des ressources thermales dont disposent l'Algérie, au nombre de 282, en sus de 35 projets touristiques thermaux en cours de réalisation.

Evoquant les causes à l'origine de la non-concrétisation du projet de réalisation du Hammam Sidi Bounedjma à Ain Defla, depuis son lancement en 2016, M. Benmessaoud a relevé le manque du financement, affirmant que son secteur avait contribué à résoudre cette affaire, en 2016, tout en coordonnant les efforts avec le ministère des Finances et le Crédit populaire algérien (CPA), d'autant plus qu'il avait été convenu d'accompagner l'investisseur, en lui accordant un prêt s'élevant à 108 millions de DA pour le parachèvement des travaux du pavillon des soins. Il sera également procédé au parachèvement du projet de réalisation de l'hôtel au sein du même hammam, qui dispose de 230 lits, a fait savoir le ministre avant de mettre en relief la richesse touristique dont recèle la région d'Ain Defla, ce qui l'érigera en une «zone touristique par excellence». Concernant l'aménagement de la station thermique Hammam Righa dans la même wilaya, le ministre a souligné que «des mesures strictes ont été prises en vue d'achever cette opération en 2019». Evoquant les différents sites touristiques dont recèle la wilaya de Laghouat, le premier responsable du secteur a indiqué que le Schéma directeur d'aménagement touristique 2030 a classé cette wilaya «parmi les pôles touristiques par excellence». Après avoir précisé que «tous les atouts touristiques disponibles dans cette région ont été définis et qu'un programme d'action pour leur valorisation et exploitation a été élaboré», M. Benmessaoud a rappelé que cette wilaya avait bénéficié de 17 projets touristiques d'une capacité de 1850 lits, outre la définition des zones d'extension touristique à Ain Madhi, Aflou et la ville de Laghouat. La région de Laghouat recèle de «sites touristiques importants dont des monuments culturels et religieux», a-t-il dit, citant «la zaouïa Tidjania à Ain Madhi qui accueille des touristes de l'intérieur et de l'extérieur du pays».

«Un partenariat sera conclu avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs pour mettre en place des mécanismes dans le cadre du soutien au tourisme spirituel et faire de la zaouïa Tidjania l'un des pôles nationaux en la matière», a ajouté le ministre. Par ailleurs, la direction du tourisme et de l'artisanat de Laghouat a obtenu l'accord de principe du ministère des Finances pour bénéficier d'une enveloppe financière de 15 millions DA en vue de classer les sites touristiques des localités Al-manda et Tazorna dans les communes de Sidi Makhlouf et El Ghicha, outre l'élaboration d'un plan d'aménagement touristique à ces sites en attendant l'extension de cette opération à d'autres sites.

APS

## SANTÉ M. Hasbellaoui : «Affectation d'une enveloppe financière à la réhabilitation des services des établissements hospitaliers de la wilaya de Batna»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui a annoncé, jeudi à Alger, l'affectation d'une enveloppe financière à la réhabilitation et le renouvellement des équipements des services des établissements hospitaliers de la wilaya de Batna, et ce en fonction des priorités définies par le conseil scientifique de ces établissements.

«Le ministère a affecté une enveloppe financière à la réhabilitation et le renouvellement des équipements des services des établissements hospitaliers de la wilaya de Batna, et ce en fonction des priorités définies par le conseil scientifique de ces établissements», a précisé le ministre en réponse aux préoccupations d'un député de la wilaya de Batna, qui s'articulent autour de l'insuffisance des établissements hospitaliers et le manque de médecins spécialistes au niveau de la wilaya, lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales présidée par M. Mouad Bouchareb, président de l'Assemblée.

Evoquant les structures de santé au niveau de cette wilaya, le ministre a affirmé que «le ministère accorde un grand intérêt à ce parc et oeuvre à la mise en place d'une carte sanitaire pour la région, tout en se concentrant sur le volet des services, notamment les urgences médicales». A une question du député sur la réalisation d'un nou-

veau centre hospitalo-universitaire (CHU), l'actuel ne répondant plus aux normes, le premier responsable du secteur de la santé a souligné que cette question était «tributaire de la disponibilité des affectations financières», rappelant, par la même, que l'Etat accordait actuellement un intérêt particulier à l'achèvement des CHU des wilayas de Ouargla et Bechar qui permettront, a-t-il dit, d'assurer une meilleure couverture sanitaire à ces deux régions.

Pour ce qui est des nouveaux projets programmés à Batna, le ministre a annoncé que son secteur était en passe d'élaborer un décret exécutif sur l'autonomie financière et administrative de ses établissements hospitaliers tout en les dotant des moyens humains nécessaires. Il a salué, dans ce sens, «les opérations de greffe rénale et du foie menées régulièrement au niveau de l'EHU de Batna».

Concernant le manque enregistré en matière de structures sanitaires mère et enfant outre l'absence des établissements spécialisés en maladies psychiatriques à Saïda, le Pr.

Hasbellaoui a rappelé que cette wilaya avait «bénéficié dernièrement de trois (03) hôpitaux et deux (02) polycliniques».

Dans ce contexte, M. Hasbellaoui a fait état de plusieurs projets programmés, entre autres, la réalisation d'un hôpital spécialisé à



la santé mère et enfant qui contribuera, ajoute-t-il, à l'amélioration du niveau de couverture sociale et de la qualité de prestations.

«Le ministère avait acquis 100 ambulances pour combler le manque enregistré dans les régions enclavées», a-t-il fait savoir.

Pour ce qui est de la réalisation d'un centre de lutte contre le cancer à la même wilaya, le ministre a affirmé que la concrétisation de ce genre de projets était tributaire de certaines conditions notamment la disponibilité des ressources humaines qualifiées dont la formation dure plusieurs années, mettant en avant, à cette occasion, le deuxième plan national de lutte contre le cancer (2019-2023) qui sera lancé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

## EDUCATION NATIONALE Benghabrit : «L'Algérie participera à la 4<sup>e</sup> édition du «défi de la lecture arabe»

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit a annoncé, jeudi à Alger, la participation de l'Algérie à la 4<sup>e</sup> édition du concours international «le défi de la lecture arabe» de 2019, à l'instar des années précédentes. Répondant à une question du député Messaoud Amraoui (l'Union Ennahda-Adala-Bina), à l'Assemblée populaire nationale (APN), sur la privation des élèves de participer au concours international «le défi de la lecture arabe», organisé par les Emirats Arabes Unis (EAU), tandis que l'Algérie organise un concours national similaire, en l'occurrence «Aqlam Biladi», en concomitance avec ce concours international, Mme Benghabrit a indiqué que «l'Algérie continuera à participer, comme à l'accoutumée, au concours «défi de la lecture arabe», dans sa 4<sup>e</sup> édition devant être organisée au premier trimestre 2019». Elle a rappelé, en outre, la participation «remarquable» de l'Algérie aux trois dernières éditions de ce concours, depuis l'année scolaire 2015-2016, lors de laquelle la concurrente algérienne Nada Akal (Setif) avait remporté la 3<sup>e</sup> place. Estimant que la question du député comportait plusieurs «préjugés et idées infondées», la ministre a affirmé «qu'il s'agit du concours «le défi de la lecture ou le concours national «Aklam biladi», chaque manifestation a un calendrier spécifique».

Elle a souligné, à ce titre, que l'objectif était de «permettre aux élèves de prendre part au programme de leur choix ou de participer aux deux concours», exprimant, par la même occasion, sa disposition à donner certains noms parmi les participants à ces deux manifestations. Mme Benghabrit a rappelé également la participation des élèves à d'autres concours internationaux, à l'instar du concours épistolaire international, organisé par l'Union postale universelle (UPU) et des concours organisés par le British Council et autres organismes. Selon la première responsable du secteur de l'éducation, le programme «défi de la lecture arabe» a la même orientation du programme national «projet sur la lecture agréable», organisé en coordination avec le ministère de la Culture depuis 2015 en vue de développer la créativité des enfants.

La diversité des concours nationaux et internationaux vise à trouver le mode qui puisse convenir aux élèves pour améliorer leur niveau et perfectionner leurs capacités en matière de lecture et d'écriture. Concernant la première partie de la question relative au devenir des livres dont ont fait don les EAU à l'Algérie et qui ont été maintenus au port, Mme Benghabrit a souligné que cette question «est infondée», précisant que le ministère de la Culture a donné son accord pour l'entrée de ces ouvrages et que l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG) a été chargée de les faire sortir du port. La distribution de ces livres a été confiée au Centre national de documentation pédagogique. Après leur classement suivant les niveaux, ces ouvrages ont été envoyés et distribués dans plusieurs wilayas au profit de 500 établissements scolaires», et ce avant la rentrée scolaire 2018-2019, a-t-elle fait savoir. En juillet dernier, une délégation émiratite a effectué une visite en Algérie et s'est réjoui du bon déroulement de cette opération, a ajouté la ministre.

APS

## LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DJAMEL KAOUANE : «Appel aux médias à faire face aux tentatives visant à discréditer l'action humanitaire en Algérie»

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a appelé, jeudi à Alger, les médias à contrecarrer les tentatives étrangères de désinformation et à «battre en brèche les accusations tendancieuses à travers lesquelles certains milieux veulent attenter à l'Algérie et discréditer son action humanitaire».

«Contrairement à l'approche de nombre de médias occidentaux, le traitement de la souffrance humaine, par nos médias nationaux, n'est pas à visée sélective ou lucrative, mais repose fondamentalement sur des critères moraux et humanitaires», a indiqué le ministre dans une allocution, lue en son nom par son conseiller, Madjid Bekkouche, à l'occasion d'une journée d'information sur «la communication institutionnelle et le rôle des médias dans la promotion de l'action humanitaire».

Cette approche trouve son essence dans la politique de l'Etat et les orientations pertinentes du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, qui accorde un intérêt majeur aux catégories vulnérables et aux causes humanitaires, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, a ajouté.

Affirmant que «le Croissant Rouge algérien (CRA), qui associe dans nombre de ses activités, des instances internationales spécialisées et des médias étrangers et nationaux, a pu ainsi mettre en échec ces manœuvres désespérées contre l'Algérie», il a souligné que «les actions humanitaires de l'Algérie ne profitent pas, uniquement, aux citoyens algériens, mais éga-

lement aux ressortissants étrangers, dont la dignité et l'amour propre sont scrupuleusement préservés et les autorités supérieures du pays y veillent».

Partant de ce principe, qu'il a qualifié de «devoir national et humanitaire», M. Kaouane a fait savoir que beaucoup d'actions et initiatives de solidarité, notamment en direction des pays du Sahel, «sont menées, la plus part du temps, dans la sérénité loin de toute médiatisation».

Dans ce contexte, le ministre de la Communication «a mis en avant l'importance de l'adhésion des médias nationaux à tous les programmes nationaux à caractère humanitaire et de leur mobilisation, tant en conjonction exceptionnelle que normale, pour la défense des causes humanitaires et l'accompagnement de l'effort des associations caritatives et de solidarité agissant pour l'allègement de la souffrance des êtres humains où qu'ils se trouvent».

A ce propos, M. Kaouane a appelé les médias à «s'investir davantage dans la vulgarisation et le soutien de l'effort humanitaire», ce qui nécessite, a-t-il dit, «des formations spécialisées dans le domaine de l'action humanitaire et la mise en place de relations permanentes avec les



institutions humanitaires». Pour ce faire, le ministre a exhorté les organisations humanitaires, à leur tête le CRA, à «développer leurs plateformes de communication, notamment numériques, et ce, en vue de gagner davantage de confiance».

Pour M. Kaouane, l'objectif d'une interconnexion entre les institutions humanitaires et les médias est de promouvoir dans la société les questions humanitaires nationales et internationales et mobiliser les donateurs et les bénévoles».

Concernant le rôle de la communication institutionnelle, notamment à la lumière de la révolution numérique et technologique qui a éliminé toutes les frontières, M. Kaouane a expliqué que ce rôle «ne se limite pas à accompagner les organisations humanitaires, mais, éga-

lement à révéler la souffrance humaine dans les régions isolées, et qui ne serait jamais parvenue aux organisations humanitaires ce n'étaient des articles de presse et des reportages sur place». «L'action humanitaire demeure un dénominateur commun entre les médias et les institutions humanitaires, notamment le CRA, dans le cadre d'une relation complémentaire qui nécessite en permanence davantage d'efforts pour la promotion des idées et la maturation de visions afin d'alléger la souffrance des personnes».

Pour rappel, cette journée d'étude, organisée par le CRA, a été marquée par l'organisation d'ateliers, dont les travaux se déroulent, à huis clos au profit des dirigeants du CRA en matière de renforcement de leur capacités de communication.

## ACTION HUMANITAIRE

### M<sup>me</sup> Benhabiles appelle les médias à la promotion de l'action humanitaire

La présidente du Croissant rouge algérien (CRA), Saida Benhabiles a appelé, jeudi à Alger, les médias à la promotion de l'action humanitaire et à l'accompagnement des instances humanitaires dans de leurs missions.

S'exprimant lors d'une journée d'étude sur «La communication institutionnelle et le rôle des médias dans la promotion de l'action humanitaire», Mme Benhabiles a indiqué que «la promotion de l'action humanitaire requiert la réunion de plusieurs facteurs principalement les médias d'accompagnement et une communication ins-

titutionnelle efficace, dans le but de permettre aux organisations actives dans ce domaine, à l'instar du CRA, de s'acquitter pleinement de leurs missions». Aussi, elle a rappelé que les progrès enregistrés dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'évolution des formes de la souffrance humaine «impliquent le développement des capacités de communication des cadres du CRA, à travers l'acquisition de bonnes aptitudes de communication». Par ailleurs, la présidente du CRA a relevé que le rôle de son organisation était «complémentaire à celui

des autorités nationales qui accordent un intérêt majeur à l'action humanitaire, sous toutes ses formes». Les interventions des participants à cette rencontre ont porté sur l'importance de l'implication des TIC dans la promotion de l'action humanitaire, à travers l'élargissement de son champ d'action et l'accélération du rythme de sa concrétisation. Organisée par le CRA, cette journée d'étude s'est déroulée en présence des représentants de plusieurs organisations internationales dont le Comité International de la Croix rouge (CICR), outre des représentants de différents secteurs ministériels.

## SOLIDARITÉ NATIONALE

### M<sup>me</sup> Ghania Eddalia : «Le financement des associations se poursuivra, mais reste tributaire de la disponibilité de la ressource»

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme entend poursuivre le financement des associations ayant une existence réelle sur le terrain «en fonction des finances disponibles», a déclaré, jeudi à Médéa, la première responsable de ce département, Ghania Eddalia. «Le financement des associations va se poursuivre, mais reste, toutefois, tributaire de la disponibilité des ressources financières et de la portée des projets et des actions qui seront menées sur le terrain», a indiqué le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. «Nous allons continuer à ac-

compagner financièrement les associations qui ont une existence réelle sur le terrain, qui apportent un plus à la communauté, mais cette aide va s'effectuer en fonction des finances disponibles», a précisé Mme Eddalia en marge de sa visite au centre psychopédagogique de Médéa. La ministre a assuré qu'un dispositif de compensation a été mis en place à l'effet d'accompagner les associations actives à travers un financement par le fonds national de solidarité, qui est destiné à prendre en charge les acquisitions en équipements médicaux, appareillages, accessoires ou en divers autres produits au profit des associations, citant

le cas de l'association «Chiffa» de rééducation fonctionnelle de Médéa, dont elle a visité le siège, qui avait bénéficié d'une subvention de 8 millions de DA pour s'équiper en appareils de rééducation. Ghania Eddalia a lancé, par ailleurs, un appel aux bienfaiteurs et aux donateurs privés disposant de locaux à les mettre à la disposition des Directions de l'action sociale (DAS) pour servir de gîte et de structures d'accueil provisoires aux personnes sans domicile fixe (SDF) durant les périodes de grand froid. Elle a tenu à préciser, toutefois, que toutes les structures relevant de son département, ainsi que celles gérées par le Croissant-Rouge

algérien (CRA) assurent la prise en charge de cette catégorie, mais dont le nombre «reste insuffisant», a-t-elle admis, d'où l'idée de faire participer les particuliers dans cette action humanitaire. S'agissant du phénomène de mendicité, Mme Eddalia a qualifié cette pratique de «comportement criminel interdit par la loi et requiert, eu égard à ces implications sociales, la révision des mécanismes de lutte existants», affirmant qu'«un groupe de travail a été installé au niveau du ministère de la Solidarité nationale en vue d'élaborer de nouvelles propositions susceptibles d'aider à endiguer ce phénomène».

## ALGÉRIE/ROYAUME-UNI: Le Brexit, une «opportunité» pour développer les relations économiques bilatérales

La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE) est une «opportunité» pour ce pays pour hisser ses relations commerciales et d'investissement avec l'Algérie à un niveau plus élevé, a indiqué jeudi à Alger la commissaire britannique pour le commerce en Afrique, Emma Wade-Smith.

Interrogée lors d'un point de presse organisé en marge de sa visite de travail à Alger, sur les possibilités de frémissement des échanges commerciaux entre le Royaume-Uni et l'Algérie à la faveur du Brexit, Mme. Wade-Smith a répondu: «C'est justement pourquoi je suis ici cette semaine» tout en expliquant que «la sortie de l'UE n'est qu'une opportunité qui nous permet de réfléchir à mettre en place un cadre meilleur pour augmenter les échanges avec les différents pays, y compris l'Algérie».

Pour elle, le volume actuel des échanges entre les deux pays, estimé à 2 milliards de livres britanniques, n'est pas suffisant et ne reflète pas les ambitions affichées par les deux parties ni les opportunités existantes en matière de partenariat.

«2 milliards de livres, ça peut sembler beaucoup. Mais à mon avis, ce n'est pas beaucoup pour un pays de la taille de l'Algérie (...) Je pense que nous pouvons mieux faire», a noté la responsable britannique. Mme. Wade-Smith a estimé dans ce sens que le partenariat représente le «moyen clé» pour développer les relations économiques entre les deux pays, en saisissant les opportunités «importantes» qu'offre l'Algérie avec le savoir-faire britannique.

Cette démarche consiste d'abord à rapprocher les

communautés d'affaires dans les deux pays, ajoute la commissaire britannique soulignant la nécessité de sensibiliser davantage les hommes d'affaires du Royaume-Uni sur les possibilités de partenariat existantes en Algérie dans les différents domaines, notamment les hydrocarbures, les énergies renouvelables, l'agriculture, l'industrie, l'urbanisme et les villes intelligentes.

Ce rapprochement permettra également d'appuyer les ambitions algériennes en matière d'exportation vers l'Afrique, selon la responsable qui a affirmé la volonté de son pays «d'aider et appuyer le gouvernement algérien à atteindre ses objectifs en matière de diversification de l'économie algérienne et de réforme structurelle».

Toutefois, «il ne s'agit pas forcément d'un partenariat entre l'Algérie et le Royaume-Uni uniquement. Ce partenariat peut être réalisé au-delà de ce lien bilatéral», précise Mme. Wade-Smith citant l'exemple du nouvel aéroport d'Alger en cours de réalisation par une entreprise chinoise avec un apport britannique important en matière de conception et d'équipement.

Concernant la loi 51/49 % régissant l'investissement étranger en Algérie, la commissaire britannique a assuré que cette règle ne



constitue pas une entrave pour les entrepreneurs de son pays. «L'Algérie n'est pas la seule à adopter une telle mesure, beaucoup de pays en Afrique ont des lois similaires. Mais cela ne peut pas freiner la volonté des entreprises britanniques à investir en Afrique. Notre stock d'investissements en Afrique dépasse les 45 milliards de livres. Ne pas détenir complètement le capital n'est pas une raison suffisante pour refuser de venir investir», a-t-elle avancé. D'ailleurs, poursuit-elle, les entreprises britanniques ont construit leur bonne réputation à l'international grâce à leurs capacités à travailler en étroite collaboration avec des entreprises locales.

«D'habitude, les entreprises ont tendance à croire que la détention à 100% du capital de investissement est la décision la plus appropriée, mais en réalité, ce n'est pas toujours le cas», a-t-elle ajouté. A propos des restrictions prises par l'Algérie pour réguler son commerce extérieur, Mme.

Wade-Smith a affirmé que son pays continuerait à inciter ses opérateurs à saisir les opportunités d'affaires offertes par l'économie algérienne.

«L'Etat algérien décide des règles et lois qui conviennent à son économie, même si nos positions sur le commerce international libre sont claires», a-t-elle commenté évoquant l'aspect sécuritaire, la responsable britannique a rappelé que l'Algérie avait pris toutes les mesures nécessaires pour renforcer la sécurité et la confiance, mais qui doivent être accompagnées par un effort de sensibilisation auprès des hommes d'affaires au Royaume-Uni.

«Le problème est que les deux communautés d'affaires ne se connaissent pas assez. Nous devons les rapprocher davantage pour mieux comprendre la situation et les opportunités qui existent en Algérie», a-t-elle souligné. Selon les chiffres avancés par l'ambassadeur du Royaume-Uni en Algérie, 127 entreprises britanniques actives en Algérie.

## ENTREPRISES L'accréditation, un moyen indispensable pour l'exportation des produits algériens

L'accréditation est une procédure «indispensable» pour permettre l'exportation des produits algériens, a indiqué, jeudi à Tizi-Ouzou, le chef du département inspection de l'organisme d'accréditation algérien Algerac, Lâarbi Hocine. Lors d'une réunion sur l'innovation et la promotion de la qualité du produit national, organisée par la wilaya dans le cadre des rencontres initiées par le ministère de l'Industrie et des Mines à l'échelle nationale, le même responsable a mis l'accent sur l'importance de l'accréditation comme procédure permettant la reconnaissance formelle des compétences, technique et organisationnelle, d'un organisme devant effectuer une prestation.

«L'accréditation est une condition nécessaire pour accéder au commerce international et permet aux pays en développement de conclure des accords bilatéraux, d'améliorer la qualité des services et des produits et de renforcer la confiance des consommateurs et des exportateurs notamment», a souligné M. Lâarbi, tout en précisant que l'opération d'accréditation touche plusieurs secteurs industriels et autres. Une cinquantaine d'accréditations ont été déjà établies par Algerac, «chiffre qui va dépasser la centaine d'ici la fin de l'année en cours», a indiqué Lâarbi Hocine à l'APS en marge de cette rencontre, observant que ce chiffre reste insuffisant vu le nombre important de secteurs et de produits à accréditer.

Le représentant de l'Institut national algérien de la propriété intellectuelle a expliqué, pour sa part, à l'assistance composée principalement d'investisseurs, les démarches à suivre pour obtenir cette protection. Il a indiqué que plus 6100 dossiers de demande d'enregistrement de marques ont été déposés au niveau de cet organisme.

Dans son allocution d'ouverture, le secrétaire général de wilaya, Zinedine Tibourtine, a relevé que «l'entreprise, pour sa pérennité, doit non seulement innover, mais aussi mettre sur le marché un produit de qualité et compétitif qui répond aux normes et standards internationaux».

## ENVIRONNEMENT : UN FONDS DE GESTION DE DÉCHETS POUR UNE MEILLEURE Implication des entreprises et des ménages (experts)

Un fonds spécial pour financer la gestion et le traitement des déchets devrait être créé dans le cadre de la Stratégie nationale de la gestion intégrée des déchets à l'horizon 2035 (SNGID) pour permettre au gouvernement de se désengager progressivement du financement et des subventions attribuées aux collectivités locales dans ce domaine, a proposé jeudi à Alger le chef d'équipe chargé de l'étude de la SNGID 2035, Sherif Arif.

«Le fonds dont l'ordonnateur serait le ministère et de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'aménagement du territoire, devrait être alimenté par les revenus des éco-taxes et des taxes d'enfouissement technique», a recommandé M. Arif lors de la présentation de la SNGID 2035 en présence notamment de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma Zohra Zerouati et du Chef de la délégation de l'Union européenne à Alger, John O'Rourke.

Le fonds sera notamment utilisé pour soutenir les projets portés par les collectivités à hauteur de 48 milliards de dinars, comme il devrait servir à soutenir les opérateurs privés dans le cadre de prêts concessionnelles, selon ses explications. Cet expert de l'environnement a estimé que le gouvernement devrait se désengager progressivement du financement de la gestion des déchets et des subventions aux wilayas et aux communes par l'établissement de ce fonds, soulignant que les coûts actuels de gestion des déchets, subventionnés totalement par l'Etat, sont estimés annuellement à 73 milliards de dinars et devraient atteindre environ 178 milliards DA d'ici 2035.

Selon l'étude présentée par M. Arif, la professionnalisation de tous les services de la gestion des déchets ainsi que leur valorisation augmentera les investissements à hauteur de 222 milliards de dinars. Et afin d'éviter tout recours au budget de l'Etat et atteindre un équilibre financier, ce même expert propose une augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) en la portant à 8.000 dinars par ménage et par an en 2035 avec un taux de recouvrement estimé à 80 %, cette taxe sera collectée via les factures d'électricité ou de l'eau. Actuellement, la TEOM varie entre 1.000 DA et 1.600 DA par an avec un taux de recouvrement n'excédant pas 10 %. M. Arif a également insisté sur l'application du principe pollueur-payeur à travers la responsabilité élargie des producteurs industriels, les taxes écologiques et les taxes d'enfouissements.

Selon lui, cette stratégie prévoit notamment une plateforme pour un développement durable permettant une amélioration des conditions socio-économiques de la population, et favorisant un système de collecte et de traitement des déchets efficient et effectif, tout en privilégiant la réduction et la valorisation des déchets produits en Algérie. La mise en œuvre de la SNGID a pour objectif la valorisation de 31% des déchets ménagers et assimilés, 47 % des déchets spéciaux et 60 % des déchets inertes et ce, par l'encouragement du tri sélectif et du tri à la source.

APS

## AGRICULTURE

### Vers l'augmentation de la production céréalière à 90 millions de quintaux à l'exercice 2018/2019

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche œuvre à augmenter la production céréalière à 90 millions de quintaux au niveau national lors de la saison agricole actuelle, a indiqué jeudi à Tiaret le secrétaire général au ministère, Kamel Chadi. A l'ouverture d'une rencontre régionale d'évaluation de la campagne labours-semailles, M. Chadi a souligné que le ministère œuvre à doubler la production céréalière ou au moins atteindre une production de 90 millions qx en cas de conditions climatiques similaires à la saison écoulée, faisant savoir que toutes les mesures ont été prises en vue d'améliorer la production dont la fourniture de semences, d'engrais et la mobilisation de différents moyens de soutien.

Le même responsable a signalé, dans ce sens, la disponibilité de plus de 2,5 millions de quintaux d'engrais, exhortant les responsables au niveau des directions des services agricoles à sensibiliser les agriculteurs de l'importance de suivre le processus technique de la céréaliculture qui a un grand rôle dans l'augmentation de la production et de respecter les consignes des cadres des instituts et centres nationaux spécialisés en matière de l'utilisation des engrais, l'irrigation d'appoint et de désherbage, entre autres.

Le secrétaire général du ministère a insisté sur la mobilisation des acteurs du domaine agricole pour apporter

un soutien matériel et moral à l'agriculteur, rappelant que le ministère tend à l'extension des terres irriguées de 263.000 à 600.000 ha et à l'exploitation de 125.000 ha de terres en jachère pour la culture de légumineuses.

L'exploitation de ces terres pour la production de lentilles et de pois chiche à court terme peut assurer à l'Algérie une autosuffisance à moyen terme surtout que les céréales et légumes sont importantes dans le régime alimentaire algérien et par conséquent réduire la facture d'importation de ces produits, a-t-il indiqué.

Il a également affirmé que le ministère accorde une importance à cette filière en réservant 3,5 millions ha pour la céréaliculture dont 1,3 million ha ont été cultivés à ce jour et que cette superficie est extensible après les mesures de récupération du foncier agricole ayant touché 300.000 ha.

Au passage, Kamel Chadi a rappelé la politique de l'Etat dans le domaine de l'investissement agricole, la mise en valeur des terres qui concernent 600.000 ha s'ajoutant à 1,2 million ha dont 200.000 ha dont les projets d'investissement ont été lancés.

Dans une déclaration à la presse, le même responsable a évoqué un partenariat entre acteurs du secteur public et privé pour réhabiliter 17 fermes en situation catastrophique dont on attend les résultats dans les prochaines années. S'agissant du foncier agricole, il a indiqué que le ministère a pris des

mesures pour régulariser la situation du foncier en l'accordant à celui qui a fait ses preuves dans le travail de la terre et autres de reconversion de droit de jouissance en concession dont le taux d'avancement de l'opération a dépassé les 95 pour cent.

Pour sa part, le wali de Tiaret, Abdelham Bentouati, a annoncé la signature mercredi de 36 décisions d'investissement dans des périmètres agricoles en accordant la priorité aux citoyens locaux qui ont prouvé leur travail de la terre pour de longues années. Les travaux de cette rencontre régionale, organisée par le ministère du secteur, se sont poursuivis à huis clos après la cérémonie d'ouverture.

Ils regroupent les directeurs centraux, le président de la chambre nationale d'agriculture, les présidents de conseils professionnels nationaux et les directeurs des services agricoles (DSA) et des coopératives de céréales et légume secs (CCLS) et les secrétaires généraux de chambres agricoles de 21 wilayas de l'Oest du pays, ainsi que des représentants de la Banque agricole de développement rural (BADR) et de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA). En marge de cette rencontre, la deuxième du genre après celle tenue à Constantine, des expositions sont organisées sur le centre national de certification et de contrôle des semences et plants, l'institut technologique des grandes cultures et les CCLS de Tiaret, Freneda et Mahdia.

## AIN DEFLA

## Le centre de l'éducation et de la formation a distance « Plus de 10.000 apprenants par année sauvés par ce centre »



Salim Ben

Le Centre de l'éducation et la formation à distance de la wilaya d'Ain Defla qui demeure un grand acquit pour la région, attend toujours des aides des autorités de la wilaya afin de lancer plusieurs projets aux profits des milliers de jeunes qui ont déserté leurs établissements scolaires.

Effectivement ce centre a réussi à absorbé la déperdition scolaire qui a touché l'ensemble de nos établissements des deux paliers moyen et secondaire, car selon des chiffres confirmés par le directeur du centre en l'occurrence Mr Benmoumene Toufik « Plus de 10.000 apprenants chaque année scolaire, viennent s'inscrire dans ce centre de formation à distance ».

« De gros efforts se font par le personnel du centre, malgré le manque de ressources matérielles et humaines » Affirme le directeur.

Ce centre qui a été ouvert suite à la mise en œuvre du décret exécutif n° 11/362 du 22/10/2011 et indiquant la création de centres de compétence en matière d'éducation et de formation, conformément à la décision ministérielle conjointe du 25 Juin 2013, qui comprend la création de centres de compétence pour l'éducation à distance.

Actuellement ce centre se trouve dans les préfabriqués de l'ex CEM Besekri Fatiha au chef lieu de la wilaya d'Ain Defla.

Les activités du centre ont été lancées officiellement en 2014 afin de recevoir tous les dossiers des apprenants qui étaient au pôle de la wilaya de Chlef, et qui a permis à ses apprenants de poursuivre leurs études à distance.

Selon le directeur, plusieurs apprenants dans ce centre ont réussi leur carrière professionnelle, depuis la première année moyenne jusqu'à l'obtention du baccalauréat.

« Un exemple de sérénité et réussite malgré le manque flagrant de beau du matériel et personnel » Un grand défi du personnel du centre qui travaille jour et nuit pour régulariser tous les défauts et permettre aux apprenants de passer leurs études et examens dans des bonnes conditions, et ce malgré le manque flagrant des ressources matérielles et humaines pour recevoir et gérer les dossiers de plus de dix mille apprenants chaque année.

Ce centre est l'unique au niveau national qui gère les programmes et les examens en mode électronique qui permet de signaler tous les absents automatiquement, à la seconde et à la minute, ce qui permet aux responsables des centres de mener l'examen de manière rapide et intelligente. Les responsables du centre interpellent le premier responsable de la wilaya de réserver halte à ce centre et voir les conditions du travail pénibles et demandent des aides financièrement et matériellement pour mener les apprenants aux bords des mérites.

Le directeur du centre Mr Benmoumene Toufik affirme que l'état des lieux du travail est très gênant et désagréable car il est en préfabriqué et nous avons besoin d'un nouveau local présentable et convenable ». « Nous avons besoin de beaucoup de chose pour améliorer nos services, nous sommes des soldats malgré tous ces conditions pénibles, nous travaillons pour notre pays et nous sacrifierons pour lui ».

## GHARDAÏA:

## La route de contournement de la ville de Guerrara opérationnelle

Le tronçon de la route d'évitement du tissu urbain de la ville de Guerrara, longue de 7,2 km, a été ouvert à la circulation après l'achèvement des travaux de construction, a affirmé jeudi à l'APS le directeur des Travaux publics (DTP) de la wilaya de Gharadaia, Ali Tegggar.

La réalisation de ce tronçon de contournement, qui a nécessité une enveloppe de plus de 305 millions DA, revêt une grande importance, en raison des particularités du relief et du développement socioéconomique de la région, a indiqué M.Tegggar.

Ce projet a accusé un retard considérable induit par l'insuffisance de l'autorisation du programme (AP) initiale estimée à 200 millions DA, suite à l'apparition sur le terrain rocheux de travaux supplémentaires visant à améliorer les caractéristiques géométriques du tracé, avant de bénéficier d'une rallonge de 105 millions DA dans le cadre de la loi de finance 2018, a expliqué le DTP de Gharadaia.

Cette route de contournement de Guerrara (120 km à l'Est de Gharadaia) permettra de fluidifier la circulation et répondre aux besoins pressants en capacités supplémentaires d'écoulement du trafic imposés par la quasi-saturation de la route qui traverse le centre-ville, notamment les véhicules lourds, en plus de l'urbanisation galopante de cette localité, selon le même responsable. L'existence d'un trafic routier fréquemment dense, notamment les poids lourds, au niveau des principaux axes traversant Guerrara à destination des wilayas du Sud, de l'Est



et de l'Ouest du pays, ajouter à cela les nombreux accidents enregistrés au centre de l'agglomération, a incité les pouvoirs publics à créer cet axe d'évitement pour soulager la circulation et réduire la pollution, a ajouté M.Tegggar.

Cet évitement prend origine au niveau du chemin de wilaya CW-33 reliant la RN-1 à la RN-3, à l'entrée ouest de la ville de Guerrara, pour la contourner sur une longueur de 7,2 km et se terminer en se branchant sur le CW-247 reliant Touggourt (Ouargla) à Messaâd

(Djelfa), a-t-il précisé. Plusieurs études de routes de contournement des localités urbaines de la wilaya, notamment les routes d'évitement de Zelfana et de Métlili, ont été lancées, selon le DTP de Gharadaia qui signale que la route de contournement de Berriane (réalisée et opérationnelle) et la route de contournement de la vallée du M'zab (en voie d'achèvement) sont considérées comme des projets à forte valeur ajoutée pour le développement socio-économique de la région.

## INPED DE BOUMERDES:

## Elargissement des formations aux langues turque et chinoise en 2019

L'Institut national de la productivité et du développement industriel (INPED) de Boumerdes œuvre à améliorer son niveau de formation en langues étrangères en les élargissant en 2019 aux langues turque et chinoise, a annoncé sa directrice, Fouzia Osmani.

S'exprimant lors d'une rencontre organisée dans le cadre du «Mois de la qualité» initiée par le ministère de l'Industrie et des Mines, Mme Osmani a souligné l'importance de l'infrastructure de qualité pour l'économie nationale, à travers un plan d'action (s'étalant de 2019 à 2023) visant l'adaptation de ses prestations aux exigences de diversification de l'économie nationale, tout en euvrant à la révision constante de ses offres de formation et de Management.

A cela s'ajoute une amélioration du niveau de forma-



tion en matière de langues étrangères, élargie aux langues turque et chinoise en 2019, a-t-elle précisé. Tout en soutenant que l'institut qu'elle chapeaute œuvre constamment à innover et diversifier ses offres de formation en vue de consacrer son «leadership national» dans le domaine de l'accompagnement des entreprises, Mme Osmani affirme veiller,

avec ses collaborateurs, à promouvoir les offres en consulting et marketing, destinées aux entreprises, parallèlement au développement des offres de formation dans les domaines de l'industrie et des mines.

L'autre défi d'importance lancé par l'INPED est de consacrer son basculement vers l'ère numérique (électronique) en matière de ges-

tion, entre autres, tout en lançant une édition scientifique portant sa marque, parallèlement à son renforcement avec de nouvelles structures pédagogiques et d'accueil visant le relèvement de ses capacités.

L'INPED de Boumerdes fait partie des plus vieux et importants organismes de formation du pays, spécialisés en gestion, consultation et accompagnement des entreprises. Placé sous la tutelle du ministère de l'Industrie et des Mines, il a été créé le 31 août 1967. Il a été érigé en Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) par le décret exécutif N 98-163 du 19 mai 1998. Selon sa directrice, l'INPED a contribué dans la formation et le recyclage de pas moins de 60.000 cadres d'entreprises et organismes publics et privés nationaux, ainsi que de pays africains.

## TIZI-OUZOU:

## Interruption de l'AEP dans une partie du chef-lieu de wilaya

L'alimentation en eau potable (AEP) sera interrompue jeudi dans une partie de la ville de Tizi-Ouzou, en raison de travaux de réparation, a-t-on appris de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

«Des travaux ont été entamés pour réparer la conduite d'amenée, qui a éclaté à l'intérieur de la station de refoulement de Boukhalifa, entraînant l'arrêt total de la chaîne d'alimentation», a indiqué la cellule de communication de cette entreprise dans un communiqué. Cette perturbation dans l'alimentation en eau potable touchera le

lotissement Tala Alam, la zone des dépôts, une partie du centre-ville et de la haute-ville, ainsi que les quartiers situés le long des boulevards commandant Arous, colonel Melah, Nouri Mustapha et Said Amirouche, en plus des cités 5 juillet, 240 logements et les tours villas, ajoute le texte.

L'unité de Tizi-Ouzou de l'ADE, qui s'est excusée des désagréments occasionnés suite à ces travaux, a rassuré sa clientèle que le rétablissement de l'alimentation interviendra dans la journée aussitôt les travaux achevés.

APS



## AIN DEFLA Sécurité routière : Bilan du contrôle routier du mois de novembre 2018 « 1553 infractions et 187 retraits immédiats du permis de conduire »

Les statistiques la cellule de communication de la sûreté de wilaya d'Ain Defla, dans un bilan chiffré rendu public pour le mois de novembre écoulé, les services de la police routière ont comptabilisé pas moins de 1553 infractions et 187 permis de conduire ont été retirés, à travers le territoire de la wilaya.

Salim Ben

Dans un bilan qui nous a été communiqué par la police d'Ain Defla, les services de la sécurité routière ont signalé 1553 infractions liées à la violation du code de la route et 187 retraits immédiats du permis affaires, ainsi que 95 délits commis par les chauffeurs.

La police a signalé 31 cas qui ont nécessité à une arrestation, et 49 autres affaires de la circulation des bus transport, alors que 04 cas ont été mis en fourrière.

Par ailleurs, il a été signalé 21 accidents à travers le territoire de la wilaya qui ont fait 27 blessés et aucun mort signalé.

En ce qui concerne la surveillance, l'intervention et la maintenance de la sécurité effectuées par les agents de police travaillant sur le terrain au cours de ce mois de novembre, nous avons enregistré 309 opérations d'interven-



tions sur le terrain, ainsi que 77 Opérations pour la couverture des événements sportifs et culturels. Par ailleurs il faut signaler que plusieurs conducteurs de motos gênent et perturbent la vie des citoyens le jour comme la nuit, notamment dans la ville de Khemis Miliana ou certains jeunes manipulent leurs motos

d'une façon acrobatique devant les établissements scolaires, précisément devant le lycée Emir Abdelkader, CEM Madjen, lycée Hamza, let CEM Boutane dans le quartier Essalam, devant le silence des chefs d'établissements et les parents qui doivent agir et communiquer pour la sécurité de leur enfants.

## AFFAIRE DE L'ENFANT AUTISTE ENFERMÉ DANS UNE CLASSE À BOUMERDES : Son enseignante pas mise en cause, selon l'enquête préliminaire

Le directeur de l'éducation nationale de la wilaya de Boumerdes, Nadhir Khenssous, a assuré, mercredi, que l'enquête préliminaire diligentée à propos d'un enfant autiste enfermé dans une classe, par son enseignante, dont l'information a été relayée sur les réseaux sociaux, « a révélé que la maîtresse n'a pas enfermé l'enfant ».

Une commission d'enquête a été mise en place dès la diffusion d'une vidéo via les réseaux sociaux, à propos de cette affaire survenue le 7 octobre dernier, à l'école primaire de Sidi Salem de la commune de Khmiss el Khechna, a indiqué à l'APS M.Khenssous.

Il s'agit, a-t-il expliqué, d'un enfant autiste



de 5 ans, intégré dans une classe préparatoire au niveau de cette école, durant cette année scolaire, soulignant que l'enquête a révélé que la maîtresse était entrain de fermer la grille, en rentrant en classe, quant l'enfant quelque peu turbulent s'est placé à cet endroit. En voulant sortir, l'enfant s'est retrouvé

entre la grille et la porte intérieure de la classe, un moment ayant coïncidé avec l'entrée de la mère de l'enfant dans la cour de l'école, qui croyant que son enfant était enfermé a pris son portable pour filmer la scène, selon les résultats de l'enquête.

La commission s'est d'ailleurs interrogée, à

juste titre, selon le responsable, sur le fait que la mère n'ait introduit aucune plainte officielle auprès de la direction de l'école, ni de la direction de l'éducation de la wilaya, le jour de l'incident (7 octobre).

Il a, en outre, signalé une convocation prochaine des parents de cet enfant, pour, a-t-il dit, les « assurer de l'intérêt accordé », par ses services « à la bonne prise en charge de cette catégorie aux besoins spécifiques, en application des orientations du ministère de tutelle ».

«Aucun incident de ce genre n'a été, à ce jour, signalé au niveau des établissements éducatifs de la wilaya prenant en charge cette catégorie d'élèves», a-t-il, par ailleurs, assuré.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 17 morts et 299 blessés en une semaine

Dix-sept (17) personnes ont trouvé la mort et 299 autres ont été blessés dans 244 accidents enregistrés par les services de la sûreté nationale durant la période allant du 27 novembre au 3 décembre en cours, a indiqué, jeudi, un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Par rapport aux statistiques enregistrées la semaine dernière, le bilan des accidents de la circula-

tion fait état d'une baisse sensible de 27 accidents, de 20 blessés et de 01 décès, selon la même source. Ces accidents sont principalement dus au facteur humain avec une taux dépassant 95% pour non respect de la distance de sécurité, excès de vitesse, fatigue et autres facteurs liés à l'état du véhicule et à l'environnement, lit-on dans le communiqué. La DGSN appelle les usagers de la voie publique à faire

preuve de vigilance et de prudence pendant la conduite, d'autant que certaines wilayas du pays connaissent perturbations climatiques, à respecter le code de la route, la vitesse limitée et à effectuer le contrôle périodique du véhicule, selon la même source.

La DGSN rappelle, en outre, aux citoyens le numéro vert 1548 et le numéro de détresse 17 mis à leur disposition 24h/24h.

## ALGER: 250.000 comprimés psychotropes d'une valeur de 10 milliards de centimes saisis à Alger



Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé au démantèlement d'une bande criminelle spécialisée dans le trafic de drogues et à l'arrestation de 08 suspects et la saisie de près de 250.000 comprimés psychotropes, a-t-on appris jeudi du chef de la brigade de lutte contre les stupéfiants de la sûreté de la wilaya d'Alger, le commissaire principal, Tarek Ghelab.

S'exprimant lors d'une conférence de presse, le commissaire principal, Tarek Ghelab a précisé que cette opération menée par sa brigade a permis d'arrêter 08 personnes suspectes et de saisir 243.330 comprimés psychotropes (Prégabaline) d'une valeur de 10 milliards et 137 millions centimes. L'opération a donné lieu également à la saisie de 04 véhicules, 12 téléphones portables et un montant de 231 millions centimes et 2000 euros. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Dar Beïda, a conclu la même source.

## ORAN: 11 candidats à l'émigration clandestine interceptés au nord de Cap Falcon (Aïn El Turck)

Onze candidats à l'émigration clandestine, ont été interceptés, jeudi, au nord-ouest de Cap Falcon (Aïn El Turck), par les unités du groupement territorial des garde-côtes d'Oran, a-t-on appris, auprès de la cellule de communication de ce corps de sécurité. Les 11 candidats à l'émigration clandestine ont tenté leur aventure en mer, à bord d'une embarcation pneumatique avant leur interception, jeudi, à 2h50, à 4 miles, au nord-ouest de Cap Falcon, par une patrouille des garde-côtes, a-t-on précisé. Ce groupe a pris son départ, à partir d'une des plages d'Aïn El Turck. Après leur interception et les formalités d'usage, les membres de ce groupe ont été remis à la gendarmerie nationale pour être présentés devant la justice, a-t-on relevé de même source.

## TAMANRASSET: Près de 20 blessés dans un accident de la route au nord

Près de 20 personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu jeudi en début de soirée à 385 km au nord de Tamanrasset, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Il s'agit de renversement d'un autocar assurant la ligne Tamanrasset /Alger, à 15 km au sud d'Arak (Nord de Tamanrasset), causant des blessures à différents degrés à quelque 20 passagers, selon la même source.

Des équipes des unités principales de la protection civile de Tamanrasset et Arak sont intervenues pour secourir des blessés sur le lieu de drame, et le transfert d'autres vers les établissements hospitaliers d'Arak et Tamanrasset, a-t-on ajouté. Selon des informations préliminaires, aucun cas de décès n'a été déploré pour le moment, et une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances de cet accident.

## GUINÉE: 24 morts, une vingtaine de blessés dans deux accidents de la circulation

Au moins 24 personnes, dont des femmes et des enfants, sont mortes et une vingtaine d'autres blessées lors de deux accidents mercredi et jeudi dans la même région montagneuse du sud-ouest de la Guinée, ont indiqué jeudi des sources médicale et sécuritaire. Le premier accident, une collision frontale entre un minibus et un camion remorque, a causé la mort de 18 personnes et blessé 10 autres. Il s'est produit entre les villes de Mamou et de Faranah, dans les montagnes de la sous-préfecture d'Ourékaba, selon le commandant de gendarmerie Yaghouba Soumah, chargé des constats à Mamou. Selon des témoins cités par l'AFP, 17 personnes sont mortes sur le coup et une femme a succombé à ses blessures à l'hôpital de Mamou. Parmi les 18 morts figurent trois comédiens de la troupe théâtrale «Sodia», célèbre en Guinée, selon les mêmes sources.

Jeudi, au moins six personnes ont été tuées et neuf autres blessées lors du second accident, toujours dans la région de Mamou.

Cette fois, c'est un véhicule 4x4 qui est entré de plein fouet en collision avec un Renault 12 qui revenait d'un marché hebdomadaire avec neuf personnes à son bord, selon le commandant Soumah. «C'est le 4x4 qui est allé carrément sur le coloir de la voiture et on en déduit que le chauffeur était soit distraité, soit tout simplement imprudent», a-t-il dit.

Des accidents impliquant les camions de transport mixte --passagers et marchandises-- sont fréquents dans le sud-ouest du pays, une région au relief très accidenté proche de la Sierra-Leone et où les routes sont particulièrement dégradées.

## ETATS-UNIS: Près d'un Américain sur deux a eu un membre de sa famille incarcéré

Près de la moitié des Américains ont un membre de leur famille proche qui a passé au moins une nuit en prison, révèle une étude rendue publique jeudi. Cette enquête intervient alors que le président Donald Trump a apporté son soutien à un projet de loi bipartisan visant à réformer les peines planchers imposées dans des affaires de stupéfiants, qui devrait permettre de réduire la population carcérale. Environ 45% des adultes interrogés par des chercheurs de l'université Cornell ont déclaré qu'un parent, conjoint, enfant, frère ou sœur avait été incarcéré au moins une fois dans leur vie, ne serait-ce que pour une nuit. Plus lourd en conséquence: 22,8% des sondés ont vu ce proche passer plus d'un mois en prison, 13,9% plus d'un an et 3% plus de dix ans, selon cette étude financée par l'organisation FWD.us, fondée par le PDG de Facebook Mark Zuckerberg pour promouvoir des réformes dans les domaines de l'immigration et du droit pénal. Rappelant que l'incarcération d'un proche représente une lourde charge financière et psychologique, les auteurs de cette enquête espèrent qu'elle serve de «piqure de rappel sur le travail nécessaire pour soulager les maux causés par ces incarcérations de masse». Cet été, ils ont interrogé 4.041 adultes, représentatifs de la population américaine. En extrapolant à partir de leurs réponses, ils estiment que 6,5 millions d'adultes américains (1 sur 38) ont actuellement un proche en prison. Ils confirment que les Noirs sont plus concernés que les Blancs (63% versus 42% ont vu un proche passer au moins une nuit en détention), les pauvres que les riches et les habitants du Sud et de l'Ouest plus que ceux du Nord-Est du pays. L'adoption de lois particulièrement répressives depuis 1980 a fait exploser la population carcérale aux Etats-Unis, qui est aujourd'hui quatre fois plus importante qu'il y a quarante ans avec un million et demi de détenus dans les prisons fédérales et d'Etat. Avec 710 détenus pour 100.000 habitants, les Etats-Unis gardent derrière les barreaux beaucoup plus d'hommes et de femmes que les autres démocraties occidentales (147 au Royaume-Uni, 118 au Canada, 108 en Belgique, 98 en France).

Depuis quelques années, des mesures sont prises pour tenter d'inverser la tendance.

## LA ROUTE TUE TOUJOURS PLUS: 1,35 million de morts par an dans le monde

Les accidents de la circulation tuent un nombre croissant de personnes dans le monde, avec 1,35 million de morts par an, averti vendredi l'OMS, préoccupée par le manque de mesures de sécurité dans les pays pauvres.

Dans son rapport mondial sur la sécurité routière, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) indique aussi que les accidents de route sont désormais la principale cause de mortalité chez les enfants et les jeunes, de 5 à 29 ans.

Au cours des dernières années, le nombre total de morts sur les routes dans le monde n'a cessé d'augmenter, avec 1,35 million de morts comptabilisés dans le rapport 2018, alors que l'OMS en recensait plus de 1,2 million dans un rapport publié en 2009.

«Ces décès représentent un prix inacceptable pour la mobilité», a déclaré le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, dans un communiqué.

«Il n'y a aucune excuse pour l'inaction. Ce rapport est un appel aux gouvernements et aux partenaires à prendre des mesures beaucoup plus importantes pour mettre en oeuvre ces mesures», a-t-il ajouté.

L'OMS se félicite toutefois que les taux de mortalité par rapport à la taille de la population mondiale se sont stabilisés ces dernières années, ce qui «donne à penser que les efforts déployés en matière de sécurité routière dans certains pays à revenu intermédiaire ou élevé ont atténué la situation».

Ces succès sont largement attribués par les experts à une meilleure législation concernant les principaux



risques tels que la vitesse, l'alcool au volant et l'absence de port de la ceinture de sécurité, du casque de moto ou de sièges auto pour enfants.

L'OMS souligne également l'importance d'infrastructures plus sûres comme des trottoirs et des voies réservées aux cyclistes et aux motocyclistes ainsi que l'amélioration des normes de véhicules, comme celles qui imposent un contrôle électronique de la stabilité et un freinage avancé.

Si la situation s'est améliorée dans les pays riches, pas un seul pays à faible revenu n'a enregistré une réduction du nombre total de décès, en grande partie à cause du manque de

mesures pour améliorer la sécurité, selon le rapport.

Le risque de mortalité routière reste ainsi trois fois plus élevé dans les pays à faible revenu que dans les pays à revenu élevé, avec les taux les plus élevés en Afrique (26,6 pour 100.000 habitants) et les plus bas en Europe (9,3 pour 100.000 habitants).

Depuis la dernière édition du rapport il y a trois ans, trois régions dans le monde ont enregistré une baisse des taux de mortalité sur les routes : les Amériques, l'Europe et le Pacifique occidental, la plus forte réduction ayant été observée dans le Pacifique occidental.

## OIT: 164 millions de travailleurs dans le monde sont des migrants

L'Organisation internationale du Travail (OIT) souligne que 164 millions de personnes sont des travailleurs migrants aujourd'hui, contre 150 en 2013, soit une hausse de 9%.

Selon la 2e édition du rapport Estimations mondiales concernant les travailleuses et les travailleurs migrants de l'OIT dévoilé récemment, la majorité des travailleurs migrants, soit 96 millions, sont des hommes tandis que 68 millions sont des femmes.

Cela représente une augmentation de la proportion d'hommes parmi les travailleurs migrants de 56 à 58% entre 2013 et 2017, et une baisse de deux points de pourcentage dans la proportion des femmes, de 44 à 42%, au cours de la même période, précise l'organisation internationale.

«Si de plus en plus de femmes ont émigré de manière autonome à la recherche d'un emploi au cours des vingt dernières

années, la discrimination à laquelle elles sont souvent confrontées en raison de leur sexe ou de leur nationalité réduit leurs perspectives d'emploi dans les pays de destination par rapport à celles de leurs homologues masculins», a affirmé dans un communiqué Manuela Tomei, Directrice du département des Conditions de travail et de l'égalité de l'OIT.

Par ailleurs, de 87% des travailleurs migrants sont des adultes dans la force de l'âge (entre 25 et 64 ans), ce qui laisse supposer que certains pays d'origine perdent la catégorie la plus productive de leur main-d'œuvre. Cette tendance, note le rapport, pourrait avoir un impact négatif sur leur croissance économique. Sur les 164 millions de travailleurs migrants dans le monde, 111,2 millions (67,9%) vivent dans des pays à haut revenu, 30,5 millions (18,6%) dans des pays à revenu intermédiaire supérieur, 16,6 millions (10,1%) dans des pays à

revenu intermédiaire inférieur et 5,6 millions (3,4%) dans les pays à bas revenu, fait observer le rapport.

Les travailleurs migrants forment 18,5% de la main-d'œuvre dans les pays à haut revenu, mais seulement 1,4 à 2,2% dans les pays à bas revenu. De 2013 à 2017, la concentration des travailleurs migrants dans les pays à haut revenu a reculé de 74,7% à 67,9%, tandis que leur poids dans les pays à revenu intermédiaire supérieur augmentait.

Cela peut vraisemblablement être attribué au développement économique de ces derniers. De même, près de 61% des travailleurs migrants se trouvent dans trois sous-régions: 23,0% en Amérique du Nord, 23,9% en Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest et 13,9% dans les Etats arabes. Les autres régions qui accueillent un grand nombre de travailleurs migrants (plus de 5%) sont l'Europe orientale, l'Afrique subsaharienne,

l'Asie du Sud-Est et le Pacifique, et l'Asie centrale et occidentale. A l'inverse, l'Afrique du Nord accueille moins de 1% des travailleurs migrants. Les auteurs de cette étude soulignent aussi l'importance de rassembler davantage de données statistiques exhaustives et harmonisées sur les migrations, aux niveaux national, régional et mondial.

L'OIT prévoit de publier régulièrement des estimations mondiales concernant les travailleuses et les travailleurs migrants afin d'éclairer la prise de décision et de contribuer à la mise en oeuvre du Pacte mondial des Nations Unies pour des migrations sûres, ordonnées et régulées.

Les migrations internationales de main-d'œuvre sont une priorité politique croissante et il convient de répondre équitablement aux intérêts des pays d'origine et des pays de destination, ainsi qu'aux intérêts des travailleurs migrants.

## SELON L'OIM 193 immigrants clandestins nigériens ont été expulsés de Libye avec leur consentement

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a déclaré jeudi que 193 immigrants clandestins nigériens ont été expulsés de Libye et sont volontairement retournés dans leur pays.

«Aujourd'hui, avec le soutien du fonds d'affectation spéciale de l'Union européenne, 193 migrants sont rentrés chez eux au Nigeria en toute sécurité», a indiqué l'OIM dans un communiqué. L'expulsion

s'inscrit dans le cadre d'un programme d'aide au retour volontaire mis en oeuvre par l'OIM, dans le but d'organiser le retour des immigrants clandestins bloqués en Libye dans leurs pays d'origine. Des milliers d'immigrants clandestins qui ont été sauvés en mer ou arrêtés par les services de sécurité libyens sont rassemblés dans des abris, en Libye.

## CANCER DU SEIN: Un test sanguin pourrait aider à choisir le traitement

Un test sanguin de détection des cellules tumorales pourrait aider à choisir le traitement le plus adapté dans certains cancers du sein, et ainsi améliorer la survie des patientes, selon un essai clinique présenté jeudi lors d'un congrès aux Etats-Unis.

«C'est la première étude qui montre qu'en utilisant cette information, on permet d'améliorer la survie des patientes», a expliqué le Pr Jean-Yves Pierga, chef du département d'oncologie médicale de l'Institut Curie, où a été menée l'étude.

Les femmes atteintes d'un cancer du sein avec métastases dit «hormonosensible» (le plus fréquent) sont le plus souvent soignées par traitement hormonal, la chimiothérapie, qui produit de lourds effets secondaires, étant réservée aux patientes atteintes des formes les plus graves.

Mais actuellement, «les critères permettant aux médecins d'évaluer cette gravité, et donc le choix du traitement restent flous», soulignent dans un communiqué l'Institut Curie et l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. Au cours d'un essai clinique qui a inclus 778 patientes d'une quinzaine d'hôpitaux français, la moitié a vu son traitement choisi en fonction de l'évaluation du médecin et l'autre moitié en fonction de son taux de cellules tumorales circulantes (CTC).

Pour 300 d'entre elles, le traitement indiqué par le dosage des cellules tumorales circulantes ne correspondait pas à celui qu'aurait



choisi le médecin. Et, selon les chercheurs, «les femmes qui auraient été traitées par hormonothérapie d'après le médecin mais avaient finalement reçu une chimiothérapie à cause de leur taux élevé de CTC dans le sang voyaient leur survie augmentée».

Ces résultats, présentés au Symposium sur le cancer du sein de San Antonio (Texas) par le Pr François-Clément Bidard, oncologue à l'Institut Curie, invitent «à combiner les deux approches pour orienter les choix thérapeutiques: le regard du clinicien et le dosage des CTC», estime le chercheur, cité

dans le communiqué. Des travaux de recherche ont déjà montré l'intérêt de ce test sanguin dans le diagnostic et le pronostic du cancer, mais pas encore pour éclairer le choix thérapeutique.

Cette étude a été financée majoritairement par l'Institut national du cancer (INCa) avec «une petite contribution» de CellSearch, la société américaine qui fournit la technologie de dosage des CTC, a précisé le Pr Pierga.

Ses résultats feront ultérieurement l'objet d'une publication dans une revue scientifique, a-t-il ajouté.

## SELON UN RAPPORT: L'OMS plaide pour une action pour le climat afin de sauver un million de vies d'ici 2050



Une action audacieuse en faveur du climat pourrait permettre de sauver un million de vies et d'économiser beaucoup d'argent d'ici le milieu du siècle, a déclaré l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans un rapport présenté mercredi à la conférence de l'ONU sur le climat (COP24) à Katowice, en Pologne.

L'OMS a souligné que ce ne serait pas uniquement la planète qui bénéficierait de progrès dans l'action pour le climat, estimant qu'environ un million de vies pourraient être sauvées grâce à une action pour le climat.

«L'Accord de Paris est potentiellement l'accord le plus fort sur la santé de ce siècle», a déclaré Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS.

«Les preuves montrent clairement que le changement climatique a déjà de graves conséquences sur la vie et la santé des personnes.

Il menace les éléments de base dont nous avons tous besoin pour rester en bonne santé - un air pur, une eau potable, un approvisionnement en aliments nutritifs et des abris sûrs - et compromettra des décennies de progrès en matière de santé dans le monde», a prévenu le Dr Tedros.

Le principal facteur de changement climatique est la combustion de fossiles, qui contribue également de manière importante à la pollution de l'air et à la dégradation de la santé dans le monde.

«Le coût réel du changement climatique se fait sentir dans nos hôpitaux et dans nos poumons.

Le fardeau des sources d'énergie polluantes sur la santé est maintenant si lourd qu'il est désormais rentable de choisir des modes d'approvisionnement en énergie, de transport et d'alimentation plus propres et plus durables», a déclaré Maria Neira, directrice du programme de santé publique et des déterminants environnementaux et sociaux de la santé de l'OMS.

«Lorsque la santé est prise en compte, l'atténuation du changement climatique est une opportunité, pas un coût», a-t-elle souligné.

## JAPON: Une épidémie de grippe porcine déclarée au centre du pays

Une épidémie de grippe porcine a été déclarée dans la ville de Minokamo, dans la préfecture de Gifu dans le centre du Japon, a rapporté le gouvernement local.

Suite à deux dépistages positifs de cochons à ce virus, également associé à la peste porcine, la préfecture a entrepris l'abattage des porcs sur les lieux de cet institut, qui élève quelque 500 porcs.

«Il est extrêmement grave que cette infection ait été détectée à l'institut de la préfecture», a déclaré le ministre japonais de l'Agriculture, Takamori Yoshikawa, lors d'une réunion de réponse à cette situation mercredi. «Cela aura des conséquences lourdes», a-t-il estimé. Au cours de cette même réunion, le gouverneur de Gifu, Hajime Furuta, a déploré l'apparition de cette maladie sur un site qui «aurait dû être mieux protégé».

«Nous sommes vraiment désolés que cette épidémie soit survenue sur le site de la préfecture, qui devrait disposer de mesures de prévention bien préparées», a déclaré M. Furuta.

Ce nouveau foyer de grippe porcine est le troisième signalé au Japon depuis le début de l'année.

Avant cela, le Japon n'avait pas enregistré un seul cas de cette maladie du cochon depuis des décennies

APS

## EBOLA EN RD CONGO: 271 morts, l'épidémie va durer encore des mois

L'épidémie à virus Ebola qui frappe l'est de la République démocratique du Congo depuis août et qui a fait 271 morts «va encore durer quelques mois», a estimé jeudi le ministre congolais de la Santé.

Déclarée le 1er août, la dixième épidémie d'Ebola sévit dans les provinces troubles du Nord-Kivu (est) et de l'Ituri (nord-est).

«Cette épidémie va certainement encore durer quelques mois», a déclaré le ministre de la Santé, Dr Oly Ilunga Kalenga lors d'une conférence de presse à Kinshasa. «Chaque fois

qu'il y a un cas déclaré par exemple aujourd'hui, vous devez vous dire que l'épidémie va encore durer 60 jours», a-t-il expliqué.

Depuis le début de l'épidémie, «le cumul des cas est de 458, dont 410 confirmés et 48 probables. Au total, il y a eu 271 décès (223 confirmés et 48 probables) et 146 personnes guéries», a détaillé le Dr Oly Ilunga.

En outre, «94 cas suspects sont en cours d'investigation», alors que la maladie a touché 14 zones de santé dont trois en Ituri et 11 dans le Nord-Kivu, a encore expliqué le ministre de

la Santé. Pour lui, «tous les efforts sont faits pour continuer à casser la chaîne de transmission de la maladie et à limiter sa propagation».

Jusqu'à présent, «on est parvenu à contenir l'épidémie dans le nord du Nord-Kivu et par rapport aux pays voisins, mais le risque est toujours présent et nous continuons à y faire face», a-t-il nuancé.

L'épidémie dans la région de Beni, à une cinquantaine de kilomètres de l'Ouganda, est «la plus complexe de l'histoire du monde, sans la longue expérience de nos experts

congolais, sans la disponibilité des médicaments thérapeutiques, nous serions probablement dans la trajectoire de l'épidémie de l'Afrique de l'ouest» en 2014 qui a fait 11.000 morts, selon le ministre Oly Ilunga Kalenga.

La dixième épidémie d'Ebola sur le sol congolais depuis l'apparition du virus en 1976 est signalée dans des centres urbains à forte densité et mobilité de la population.

C'est en même temps une zone de grande insécurité, en raison de la présence de dizaines de groupes armés.

## CHINE: Un nouveau foyer de peste porcine africaine au Shanxi confirmé

La Chine a confirmé un nouveau foyer de peste porcine africaine dans la province septentrionale du Shanxi, a annoncé jeudi le ministère de l'Agriculture et des Affaires rurales. Dans une ferme du district de Yaodu, de la ville de Linfen, 45 cochons ont contracté la maladie, et 35 en sont morts, selon le ministère. Une équipe a été immédiatement envoyée au Shanxi, et les autorités locales ont mis en place des mesures d'urgence pour bloquer, abattre et désinfecter les cochons concernés, a-t-on ajouté. La peste porcine africaine est une maladie virale hautement contagieuse touchant les cochons. L'homme et les autres espèces animales ne sont pas affectés par le virus. La Chine a signalé son premier cas en août au Liaoning (nord-est). Des foyers ont ensuite été signalés dans plusieurs autres régions de niveau provincial.



# BRONCHIOLITE DU NOURRISSON : La kiné respiratoire en question

La bronchiolite du nourrisson est une maladie respiratoire d'origine virale, principalement causée par le virus respiratoire syncytial.

Cette maladie très contagieuse touche chaque hiver près de 30 % des nourrissons. Elle se traduit par un rhume et une toux pouvant évoluer vers une gêne respiratoire et des difficultés à s'alimenter. Le traitement de la bronchiolite repose sur le lavage du nez avec du sérum physiologique, voire un apport d'oxygène si nécessaire. La kinésithérapie respiratoire est souvent prescrite pour aider l'enfant à expulser les sécrétions bronchiques par la bouche, bien que la

preuve de son efficacité ait été peu évaluée.

Des pédiatres suisses ont réalisé une étude sur 99 enfants de moins de un an (environ quatre mois en moyenne) admis à l'hôpital pour une bronchiolite.

L'objectif était de comparer l'évolution de la maladie en fonction du traitement appliqué. Tous les bébés participants bénéficiaient d'un traitement symptomatique (lavage du nez, oxygénation si nécessaire). Pour cinquante d'entre eux, cette prise en charge

était associée à de la kinésithérapie respiratoire.

Les résultats obtenus dans chaque groupe sont comparables. Avec ou sans kinésithérapie respiratoire, le délai pour obtenir une amélioration de l'état de santé de l'enfant (amélioration de la respiration, du sommeil et de l'alimentation) semble identique. Pour les auteurs, le traitement par kinésithérapie respiratoire n'est donc pas justifié chez un nourrisson hospitalisé pour bronchiolite.



## Bébés nageurs et plouf, bronchiolite

La bronchiolite est une infection respiratoire d'origine virale. Elle est fréquente chez le nourrisson puisqu'elle concernerait environ un tiers des enfants de moins de deux ans. Elle touche les bronches les plus petites. Le virus se transmet par l'intermédiaire des mains ou d'objets contaminés par la toux ou les éternuements. Le manque d'hygiène, les lieux mal aérés et la vie en collectivité sont des facteurs de risque.

Les activités de type « bébés nageurs » semblent constituer un facteur de risque supplémentaire. Selon une étude belge récente, les enfants de moins de deux ans ayant fréquenté des piscines chlorées seraient 1,7 fois

plus nombreux à avoir développé une bronchiolite. Ce risque augmenterait avec le temps total passé en piscine. Les auteurs émettent l'hypothèse que, les poumons des bébés n'étant pas complètement développés, ils seraient plus sensibles au chlore et à certaines autres substances irritantes présentes dans les piscines. Cette irritation pourrait être à l'origine d'une moins grande résistance au virus de la bronchiolite.

Rappels également que de nombreuses études ont montré que la fréquentation régulière des piscines chlorées augmente le risque d'asthme chez l'enfant et l'adulte (par exemple chez les maîtres-nageurs).



## La coqueluche préfère les asthmatiques

La coqueluche est une infection respiratoire causée par une bactérie, *Bordetella pertussis*. Elle provoque une toux caractéristique en quintes répétées et sévères, suivies d'inspirations bruyantes. Outre la fatigue liée à la toux, la coqueluche peut être à l'origine de graves complications chez les nourrissons, telles des convulsions, des difficultés respiratoires et des troubles cardiaques. Une équipe américaine a mené une étude comparative pour savoir si les enfants asthmatiques étaient plus à risque de développer une coqueluche. Pour cela, 164 enfants (filles et garçons) ayant eu la coqueluche entre 2004 et 2005 ont été comparés à 328 enfants n'ayant pas eu la coqueluche. L'âge de survenue de la coqueluche était en moyenne de 14 ans. Parmi les patients ayant développé une coqueluche, soixante-deux étaient asthmatiques avant l'infection. Les résultats montrent une association entre asthme et coqueluche chez les enfants : l'asthme augmenterait de 17 % le risque de coqueluche. Les auteurs soulignent l'importance de faire systématiquement vacciner les enfants asthmatiques contre la coqueluche.

## DUR DUR D'ÊTRE UN BÉBÉ

Les premières années de vie sont des années d'apprentissage et de découverte. Cette période est aussi pleine de dangers et impose une grande vigilance de la part des adultes. Une équipe australienne a identifié les causes de blessure et d'accident nécessitant une hospitalisation chez les enfants âgés de zéro à 4 ans. Les auteurs ont analysé les données enregistrées par les services hospitaliers de Nouvelle-Galles du Sud (en Australie) entre 1999 et 2009. Au total, 64 495 enfants ont été hospitalisés pour blessure et accident au cours de cette période (58 % de garçons). Les enfants de 2 ans représentaient 24 % des cas.

Cette étude a mis en évidence des particularités en fonction de l'âge de l'enfant. Au cours de la



première année de vie, les chutes des enfants portés constituent la majorité des accidents. La deuxième année (de 12 à 24 mois) est marquée par un taux important de brûlures diverses, par boisson, aliment ou huile de cuisson. Les chocs contre des objets arrivent en seconde position. À deux ans, les accidents sont majoritairement causés par des ingestions accidentelles. De 3 à 4 ans, les chutes dans les airs de jeux représentent les accidents les plus fréquents, avec une prédominance pour le sexe masculin. Cette étude aide à mieux connaître les causes d'accidents dans la tranche d'âge 0-4 ans. Ces éléments sont intéressants car ils contribuent à définir des actions de prévention ciblées selon l'âge de l'enfant.

## Fumer tue aussi les nourrissons

La mort subite du nourrisson (MSN) concernerait chaque année plus de deux cents enfants en France. Bien qu'aucune cause unique ne permette d'expliquer ces décès, plusieurs facteurs de risque ont été identifiés et des campagnes de sensibilisation ont été organisées auprès des parents. Recommander le couchage des bébés sur le dos, sur une literie ferme, sans couverture ni oreiller, dans une chambre où la température reste modérée (18 à 19°C) a permis de réduire de façon importante le nombre de MSN depuis le début des années 1990.

Le tabagisme passif (inhaler la fumée de quelqu'un d'autre pendant ou après la grossesse) constitue également un facteur de risque de mort subite du nourrisson sur lequel il est possible d'intervenir. Une récente étude néerlandaise illustre l'implication du tabagisme parental sur le risque de MSN. Selon les résultats de cette étude, le fait qu'un des parents fume accroît le risque de mort subite du nourrisson, sans noter toutefois de différence entre le fait que ce soit le père ou la mère qui fume. Ce risque est encore plus important lorsque les deux parents fument.

Pour les auteurs, le tabagisme des parents constitue donc un risque majeur de mort subite du nourrisson, après la position couchée sur le ventre. Il paraît donc essentiel de sensibiliser les parents dans ce sens.

## Foyer sans fumée, oreilles en bonne santé

Par tabagisme passif, on entend les effets de la fumée provenant de la combustion de la cigarette mais également de celle expirée par le fumeur. Les méfaits du tabagisme passif sont aujourd'hui reconnus et combattus par l'instauration de plusieurs mesures de protection des non-fumeurs. Comme les adultes, les enfants sont victimes du tabagisme passif : chez eux, la fumée de cigarette favorise entre autres la survenue d'infections ORL (otites, rhinopharyngites, etc.).

Une étude américaine récente montre une tendance au changement de comportement chez les parents fumeurs. Aux États-Unis, la proportion de parents ayant des enfants de moins de six ans et ne fumant plus à la maison s'est fortement accrue en treize ans, passant de 43% en 1993 à 86% en 2006. L'étude met en parallèle une diminution non négligeable du taux annuel d'otites moyennes chez les enfants américains de moins de six ans au cours de cette période.

Pour les auteurs, il semble que la diminution du tabagisme passif, en particulier au sein des foyers américains, ait contribué à la réduction du taux d'otites chez les enfants. Un autre élément doit également être associé à ces résultats encourageants : l'introduction en 2000 de la vaccination antipneumococcique qui a un effet préventif sur les otites des enfants.

# ENFANTS

## Pourquoi ils doivent bien se laver les mains

La grippe est encore loin. Mais en voyant leurs enfants tousser, certains parents pourraient bien avoir un nouveau motif d'inquiétude : l'AVC chez l'enfant.

Nez qui coule, éternuements, toux. Chez certains enfants, les rhumes et autres infections mineures peuvent augmenter le risque d'accident vasculaire cérébral (AVC) pédiatrique, au moins de façon temporaire. Cette nouvelle étude parue dans la revue scientifique *Neurology* début septembre pourrait bien effrayer des parents anxieux. Un AVC se produit lorsque la circulation normale du sang vers le cerveau est interrompue, en raison de l'occlusion ou de la rupture de vaisseaux sanguins.

Les parents doivent-ils appeler les urgences si leur enfant toussait ? Les auteurs de l'étude relativisent la portée de leurs résultats : "ce n'est pas une grande nouvelle pour les parents". L'inquiétude

peut être légèrement atténuée si l'on tient déjà des risques d'AVC. C'est le cas "par exemple des enfants qui souffrent de drépanocytose ou de maladie cardiaque congénitale", cite l'auteure de l'étude Heather Fullerton, directrice du pediatric Brain Center à l'hôpital pour enfants de San Francisco, aux États-Unis. Les enfants qui ont eu une leucémie, un traumatisme cérébral ou cervicale ou ont subi une



chirurgie cardiaque ou cérébrale courent des risques accrus de subir un AVC pédiatrique.

### Une bonne hygiène

L'équipe américaine a comparé les données médicales de 102 enfants qui ont souffert d'un AVC ischémique (obstruction des vaisseaux par un caillot sanguin) à 306 enfants qui n'ont jamais eu d'AVC. Ils ont ensuite

regardé si les enfants avaient été touchés par les deux années précédant leur AVC.

Verdict : les enfants ayant eu un AVC avaient 12 fois plus de risques d'avoir eu une infection dans les trois jours précédant leur accident vasculaire cérébral.

"L'infection déclenche un effet inflammatoire qui peut

rendre le sang plus prompt à coaguler", explique l'étude. "Ces résultats confirment l'importance de prévenir les infections en gardant une bonne hygiène", concluent les chercheurs.

Alors, à l'approche des premiers virus, soyez vigilants : vaccinez vos enfants, vérifiez qu'ils se lavent bien les mains et qu'ils se couvrent la bouche quand ils toussent ou éternuent.

## Mortalité infantile : un décès sur deux intervient avant l'âge d'un mois

Plus de 6 millions d'enfants de moins de 5 ans meurent chaque année dans le monde. Une fois sur deux, le décès intervient chez des nouveau-nés de moins d'un mois.

Selon les dernières estimations de l'Organisation des Nations unies (ONU), plus de 6 millions d'enfants sont décédés avant l'âge de 5 ans l'an dernier, la plupart d'entre eux, de causes qui auraient pu être évitées.

Pneumonie, diarrhée et paludisme sont les principales pathologies responsables de ces décès prématurés mais

la sous-nutrition reste malgré tout responsable de plus d'un décès sur deux chez les enfants de moins de 5 ans. Les complications pendant et après l'accouchement sont également une des causes fréquentes et qui pourrait être évitée, selon l'ONU, "en s'assurant que chaque nais-



sance est assistée par un personnel qualifié et que la maman a accès à des soins hospitaliers en cas d'urgence". Cela va dans le sens des objectifs de l'Organisation mondiale de la santé et de l'Unicef qui, en juin dernier, ont lancé un plan pour mettre fin à la mortalité néonatale à l'horizon

2035. Parmi les chiffres dévoilés par le rapport de l'ONU, on apprend que :

- Le taux mondial de mortalité des enfants de moins de 5 ans a chuté de près de moitié entre 1990 et 2013, passant de 12,7 millions à 6,3 millions.

- Environ la moitié des décès d'enfants de moins de 5 ans sont enregistrés en Inde, au Pakistan, au Nigeria, en République démocratique du Congo et en Chine.

- Sur les 6 millions d'enfants décédés l'an dernier, 2,3 millions (soit près de un sur deux) étaient des nouveau-nés de moins d'un mois.

- L'Afrique sub-saharienne a réussi à diminuer le nombre de décès infantiles de 48% depuis 1990, mais le taux de mortalité infantile reste élevé avec 92 décès pour 1000 naissances, soit une moyenne 15 fois plus élevée que certains pays occidentaux.

- Au Rwanda, où 63% des parlementaires sont des femmes, le taux de mortalité est passé de 152 pour 1000 naissances en 1990 à 52 pour 1000 en 2013, suite à la mise en œuvre d'une politique d'accès à l'eau potable et au développement du planning familial.

## LIBYE: Référendum sur la Constitution fin février

Le référendum sur une nouvelle Constitution en Libye pourrait se tenir en février 2019, si les conditions de sécurité sont réunies, a annoncé jeudi le président de la Haute commission nationale électorale (HNEC). «Il est possible d'organiser un référendum sur le projet de Constitution (...) vers fin février» 2019, a indiqué Imed al-Sayeh, président de cette instance basée à Tripoli dans une conférence de presse.

La première condition requise «a été remplie avec l'adoption d'une loi» sur le référendum par le Parlement élu et basé dans l'est du pays, «même si elle est incomplète et imparfaite», a indiqué M. Sayeh. Il a toutefois précisé que le compte de la Commission était «dans le rouge», alors qu'elle avait besoin de 40 millions de dinars (environ 30 millions de dollars) pour mener à bien l'opération électorale.

L'organisation du référendum dépendra également de conditions de sécurité, «un défi majeur», selon M. Sayeh. La HNEC avait été frappée en mai dernier par un attentat meurtrier, revendiqué par le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech). Quatorze personnes ont été tuées dans l'attaque, dont neuf employés de cette instance. Après cette «attaque terroriste», la commission a subi de «lourdes pertes au plan humain mais aussi matériel», a rappelé M. Sayeh.

«Un plan sécuritaire complet est donc nécessaire (...) car la sécurité de notre personnel passe avant tout», a insisté le président de la HNEC. Auparavant, la Commission avait annoncé que le référendum sur la Constitution permanente de la Libye aura lieu au mois de janvier prochain. La validation de la constitution par référendum devrait ouvrir la voie à des élections législatives et présidentielle en Libye, appelées à marquer la fin d'une interminable période de transition et à départager les camps rivaux dans ce riche pays pétrolier.

«Un processus électoral dans le pays avant le référendum sur la Constitution est simplement inconcevable», a dit M. Sayeh.

2,4 millions d'électeurs ont été déjà enregistrés par la HNEC, sur une population estimée à 6 millions d'habitants. Considérée parmi les rares institutions crédibles et indépendantes du pays, la HNEC avait organisé les deux premières législatives en 2012 et 2014.

## ONU - UA L'ONU et l'UA mettent l'accent sur la coopération dans le financement des opérations de la paix

Les responsables des Nations Unies (ONU) et de la Commission de l'Union africaine (UA) ont réitéré jeudi la nécessité d'approfondir le partenariat stratégique des deux organisations, notamment en ce qui concerne le financement de l'ONU pour les opérations de maintien de la paix de l'UA.

Dans une déclaration commune, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, et le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, ont indiqué que l'ONU devrait jouer un rôle non seulement en travaillant aux côtés des organisations régionales, mais aussi en leur permettant de partager les coûts conformément à la Charte des Nations Unies.

Les deux dirigeants ont convenu que l'ONU devrait fournir un «soutien favorable» au cas par cas, notamment par le biais d'un financement plus prévisible, aux opérations de soutien de la paix de l'UA autorisées par le Conseil de sécurité de l'ONU.

Selon le Conseil de paix et de sécurité de l'UA, huit opérations de maintien de la paix dirigées par l'UA ont été déployées depuis 2003.

Les modalités de financement de ces opérations varient pour chaque mission, mais comprennent généralement des contributions du Fonds de la paix de l'UA, des partenaires internationaux et, dans certains cas, du budget de l'ONU pour le maintien de la paix.

Certains pays fournisseurs de troupes militaires prennent eux-mêmes en charge les coûts.

## SAHARA-OCCIDENTAL - MAROC: Le Maroc et le Front Polisario s'engagent à poursuivre les pourparlers malgré le rejet marocain de l'autodétermination

Le Maroc et le Front Polisario se sont engagés jeudi à Genève à poursuivre les pourparlers pour le règlement du conflit du Sahara occidental, vieux de plus de 40 ans, malgré le rejet du Maroc du principe de l'autodétermination.

Après le départ des Espagnols du Sahara occidental, le Maroc a envahi le territoire, pourtant déclaré non autonome par les Nations unies, et l'occupe illégalement malgré les résolutions de l'Assemblée générale de l'Onu et du Conseil de sécurité qui soulignent que la solution du conflit doit passer par l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

A l'issue des travaux de la table-ronde, l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations Unies pour le Sahara occidental, Horst Kohler, a indiqué dans un point de presse que les discussions, de deux jours de la table-ronde, initiée par lui-même, étaient «intenses», félicitant les délégations pour leur «engagement ouvert et dans un esprit de respect mutuel».

Il s'est dit «très heureux» de relever que les délégations, notamment le Maroc et le Front Polisario, «se sont engagées à poursuivre leurs efforts», espérant que ce processus «sera guidé avant tout par un souci des hommes et des femmes, des enfants et des jeunes du peuple du Sahara occidental».

Horst Kohler s'est dit encore convaincu qu'une solution «pacifique» à ce conflit est «possible».

Pour leur part, les Sahraouis ont réaffirmé leur volonté de poursuivre les discussions avec le Maroc dans le cadre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité qui prévoient l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.

«Nous sommes venus avec un esprit constructif.

Ce qui est demandé au Maroc, c'est de dépasser cette situation et de travailler avec nous dans le cadre des efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'Onu, Horst Kohler, et des résolutions du Conseil de sécurité



pour une solution juste dans l'attente de la création d'un climat favorable pour instaurer un climat de confiance entre les deux parties», a indiqué le chef de la délégation sahraouie, Khatri Eddouh.

### Une solution pacifique au conflit est possible

Il a estimé qu'il est «bénéfique» de créer cette confiance mutuelle entre les deux parties au conflit, notamment pour ce qui concerne «le respect des droits de l'homme dans les territoires occupés, la libération des prisonniers politiques sahraouis, entre autres le groupe de Gdeim Izik, et l'ouverture des territoires occupés pour les journalistes, des observateurs internationaux et les militants des droits de l'homme pour s'enquérir de la situation dans cette partie occupée du Sahara occidental».

La partie marocaine a, cependant, réaffirmé sa position qui fait blocage au processus de négociations et qui rejette d'un trait le référendum d'autodétermination.

Au cours d'une conférence, le chef de la délégation marocaine, le ministre des Affaires étrangères Nasser Bourrita, a montré clairement le refus de changer la position de son pays et, à aucun moment, il n'a fait référence à

l'autodétermination du peuple du Sahara occidental en faisant, selon des observateurs, sa propre lecture de la résolution 2440 du Conseil de sécurité.

En effet, la résolution 2440 du Conseil de sécurité avait enjoint, le 31 octobre dernier, le Maroc et le Front Polisario, représentant légitime du peuple du Sahara occidental, de reprendre les négociations «sans préconditions et de bonne foi» en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

Dans ce contexte, la table-ronde, à laquelle l'Algérie et la Mauritanie ont participé en tant que pays voisins et observateurs, devait aboutir à la relance des négociations directes entre le Maroc et le Polisario, mais M.

Kohler a préféré, selon toute vraisemblance, à conduire ce format, en convoquant une autre table-ronde au cours du premier trimestre de 2019, dans l'espoir de trouver un terrain d'entente entre les deux parties en conflit.

### Une nouvelle dynamique est en marche

Dans ce cadre, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a indiqué

que les efforts de l'émissaire onusien «ont permis la tenue de cette réunion de Genève qui crée une dynamique nouvelle dans le processus de règlement de la question du Sahara occidental».

En effet, le premier résultat «positive», estiment des observateurs, aura été le fait de «faire asseoir autour de la même table les deux parties en conflit», après six ans de blocage du processus de négociations. L'essentiel, pensent-ils, c'est que «nous assistions à une situation de déblocage qui favorisera notamment la reprise des négociations et la mise en œuvre d'une feuille de route» lorsque Horst Kohler passera du rôle de «facilitateur» à celui de «médiateur».

Il faut noter que ce nouveau contexte est rendu possible, admettent-ils, grâce à une «nouvelle approche» des Etats-Unis vis-à-vis de ce dossier où pratiquement ils ont montré leur agacement sur le statu quo.

Le pays de Donald Trump a bataillé, au cours de la dernière session du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental, pour que le mandat de Mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso) soit prorogé de six mois seulement afin de trouver, dans le cadre des prochaines négociations maroco-sahraouies, la solution prônée par les résolutions du Conseil de sécurité.

Cependant, ces mêmes observateurs affichent un certain «scepticisme» quant à l'évolution de la position marocaine sur le dossier, notamment du fait que ce pays, même s'il a reçu, ces dernières années, de lourdes défaites sur le plan du droit international, est toujours soutenu par la France, un des cinq membres du Conseil de sécurité.

## ONU-AFRIQUE: Conditions américaines drastiques pour un financement onusien de missions de paix africaines

Les Etats-Unis envisagent de poser des conditions drastiques à un éventuel financement par l'ONU de futures opérations de paix africaines, objet d'un projet de résolution dont la Côte d'Ivoire souhaite l'adoption prochaine, ont rapporté des médias.

Ce projet des trois membres africains actuels du Conseil de sécurité (Ethiopie, Guinée équatoriale et Côte d'Ivoire), soutenus par la France et la Chine, prévoit «au cas par cas» la possibilité d'un financement onusien allant jusqu'à 75% du coût d'opérations menées par des Africains.

Pour ses concepteurs, le projet vise à avoir «une résolution-cadre qui fixe le principe d'un co-financement» pour l'avenir, explique un diplomate sous couvert d'anonymat. Ensuite il y aura

des choix en fonction des missions, avec un mandat de l'Union africaine endossé par une résolution du Conseil de sécurité, ajoute-t-il.

Parmi ses conditions, Washington, premier contributeur financier à l'ONU et qui cherche à réduire ses dépenses, demande que l'Union africaine fournisse un rapport au Conseil de sécurité d'ici six mois sur ses efforts pour protéger les droits humains, renforcer ses capacités de financement et améliorer la discipline de ses troupes.

Les Etats-Unis réclament aussi que le secrétaire général de l'ONU fasse ensuite un rapport sur la capacité de l'Union africaine à mener de «futures opérations de paix» sur la base «de normes équivalentes à celles qui prévalent pour les opérations de paix de

l'ONU» actuelles en Afrique. Ce n'est qu'après ces rapports que le Conseil de sécurité examinera un éventuel financement de l'ONU des opérations africaines, exige aussi Washington en fixant à décembre 2019 l'échéance pour une éventuelle décision.

En début de semaine, le président en exercice du Conseil de sécurité, l'ambassadeur ivoirien Léon Kakou Adom, avait estimé en évoquant les négociations en cours que «les choses se présentaient plutôt bien».

«C'est plus des demandes d'éclaircissements que des oppositions de principe» qui ont été formulées, avait-il ajouté dans une allusion implicite à la réticence des Etats-Unis à voir l'ONU financer des opérations africaines.

## FRANCE - «GILETS JAUNES»: Mobilisation générale pour éviter une nouvelle explosion de violence

Les autorités françaises se préparent à l'éventualité d'une «très grande violence» samedi, jour d'une nouvelle manifestation dans la capitale de «gilets jaunes» en renforçant la sécurité avec 65.000 policiers et gendarmes qui seront mobilisés dans toute la France, ont annoncé des médias locaux.

Des dizaines de musées parisiens, et la Tour Eiffel, seront fermés samedi, ont annoncé les autorités. En prévention, les commerçants de la célèbre avenue des Champs-Élysées, épice de violences il y a une semaine, ont été priés de baisser leur rideau samedi.

A Bordeaux, grande ville du Sud-Ouest également touchée par des heurts violents, la mairie a annoncé la fermeture d'une dizaine d'espaces publics et culturels.

Des renforts supplémentaires seront mobilisés dans toute la France, au-delà des 65.000 policiers et gendarmes présents sur le terrain le week-end dernier, a annoncé le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner.

«Nous avons des raisons de redouter une très grande violence», a averti mercredi soir la présidence française.

Mobilisés depuis trois semaines, les «gilets jaunes» ont jugé d'insuffisante les concessions du gouvernement, et nombre d'entre eux se disent déterminés à réinvestir le cœur de la capitale samedi. Après



la promesse d'un gel des tarifs de l'énergie pendant l'hiver et d'une vaste concertation sur les revendications des manifestants, le gouvernement a fait un nouveau geste en renonçant «pour l'année 2019» aux augmentations de taxes sur les carburants, principale exigence des protestataires. Cet effort qui représente un manque à gagner de 4 mil-

liards d'euros, selon le gouvernement, n'a pas semblé convaincre les manifestants.

La «colère est demeurée insaisissable et incontrôlable», a reconnu le Premier ministre Édouard Philippe, qui a poursuivi jeudi au Sénat un débat engagé mercredi à l'Assemblée nationale pour défendre son plan de sortie de crise.

## ONU: Guterres demande un surcroît d'efforts en faveur de la prévention des conflits

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a demandé jeudi à toutes les composantes du système de l'ONU de choisir comme priorité la prévention des conflits. Le nombre de pays en proie à un conflit violent est plus élevé qu'il ne l'a jamais été au cours des trente dernières années, et les conflits de faible intensité ont augmenté de 60 % au cours des dix dernières années, a dit M. Guterres lors d'un débat ouvert au Conseil de sécurité sur la coopération entre les Nations unies et les organisations régionales. «Nous consacrons beaucoup trop de temps à gérer les crises et les conflits, alors que nous devrions déployer davantage d'efforts pour empêcher qu'ils n'éclatent.» a-t-il dit, ajoutant qu'au lieu de lancer des opérations d'aide humanitaire qui sauvent des vies, «nous devrions être dans une position nous permettant de réduire les besoins d'aide.» Sauver des vies et protéger les individus contre tout préjudice est certes important, mais la prévention a elle aussi une valeur économique, a dit le chef des Nations unies.

Selon une étude récente de la Banque mondiale et des Nations unies, en évitant aux pays de faire la guerre, la prévention pourrait permettre d'économiser quelque 34 milliards de dollars, généralement engloutis dans les dégâts occasionnés. Cumulées sur une quinzaine d'années, ces économies pourraient atteindre 140 milliards de dollars, a poursuivi M. Guterres.

## ONU-ETATSUNIS-PALESTINE L'Assemblée générale des Nations unies échoue à adopter un projet de résolution américain qui condamne le Hamas

L'Assemblée générale des Nations unies a échoué jeudi à adopter un projet de résolution présenté par les Etats-Unis et visant à condamner le mouvement de résistance palestinien, Hamas. Au préalable, le Koweït et le groupe arabe à l'ONU avait, lors d'un vote de procédure gagné de seulement trois voix, obtenu qu'une règle d'une majorité aux deux tiers soit appliquée au texte américain. Le texte des Etats-Unis n'a recueilli que 87 voix, dont celles de l'Union européenne.

Après une demande de l'Afghanistan pour changer son vote, 58 pays dont ce dernier ont voté contre et 32 se sont abstenus, selon un décompte final.

«L'échec de l'entreprise américaine aux Nations unies constitue une gifle pour l'administration des Etats-Unis et une confirmation de la légitimité de la résistance», a déclaré un porte-parole du Hamas, Sami Abou Zahri. Lors des prises de parole, l'Arabie saoudite et l'Iran ont dénoncé le texte américain. «Israël n'a jamais respecté les résolutions de l'ONU», a lancé le représentant saoudien, tandis que la diplomatie iranienne assurait que «le Hamas était un mouvement légitime qui combat l'occupation israélienne».

## ELECTIONS LÉGISLATIVES AMÉRICAINES: Un démocrate remporte un siège en Californie

Un élu républicain de la Chambre des représentants a reconnu sa défaite jeudi dans une élection particulièrement serrée, permettant aux démocrates d'obtenir 235 sièges à la chambre basse du Congrès américain. Pile un mois après les élections législatives de mi-mandat, l'élu républicain de Californie David Valadao, en poste depuis 2012, a appelé son adversaire démocrate T.J. Cox pour concéder la défaite. Les démocrates possèdent maintenant 235 sièges à la Chambre des représentants, ce qui représente un gain de 40 sièges par rapport à sa précédente composition. Les républicains, eux, comptent 199 élus, alors qu'un siège est encore disputé.

En Caroline du Nord, le républicain Mark Harris a battu son adversaire démocrate de 905 voix mais, en raison de soupçons d'irrégularités dans cette élection, la commission électorale de cet Etat n'a pas encore homologué les résultats. Le candidat démocrate, Dan McCready, avait reconnu sa défaite mais il a retiré jeudi sa concession, appelant son adversaire à «sortir de son silence pour nous dire exactement ce qu'il savait» de ses fraudes présumées. Une enquête a été ouverte sur cette élection.

APS

## OSCE - RÉUNION: Une réunion ministérielle de l'OSCE met l'accent sur la crise ukrainienne, la sécurité et la lutte antiterroriste

Les ministres des Affaires étrangères de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ont tenu une réunion jeudi à Milan pour leur 25e rencontre annuelle.

La réunion s'est ouverte par une allocution du ministre italien des Affaires étrangères Enzo Moavero Milanesi, qui préside cette année l'OSCE.

M. Milanesi a appelé à faire preuve «de courage et de compétence» pour résoudre les problèmes de sécurité dans la région de l'OSCE. «Nous avons une

crise en Ukraine. Le respect des accords signés par toutes les parties à Minsk (en 2015) est extrêmement important pour trouver une solution», a-t-il déclaré à l'assemblée.

«J'appelle chacun d'entre nous à faire preuve de bonne volonté pour trouver une solution aux aspects les plus pressants du conflit», a poursuivi le ministre italien.

«Je parle de la crise que nous connaissons tous (en mer d'Azov).

Nous devons trouver un moyen de contribuer à résoudre la situation», a-t-il ajouté. Les relations

entre Kiev et Moscou, qui ne cessent de se dégrader depuis début 2014 en raison de leurs différends en Crimée et dans l'est de l'Ukraine, ont connu un regain de tension le mois dernier.

Après l'allocution de M. Milanesi, les délégations de nombreux pays se sont à leur tour exprimées, faisant pour la plupart écho aux propos du ministre italien quant à la situation en Ukraine. La délégation hongroise s'est quant à elle concentrée sur ce qu'elle a décrit comme «des flux d'immigration clandestine», se plaignant

de nombreux migrants et demandeurs d'asile qui franchissent les frontières de la Hongrie. «De nombreux migrants ont manqué de respect à notre culture, à notre mode de vie et à nos règles», a déploré le ministre hongrois des Affaires étrangères Peter Szijjarto, appelant à une politique concertée de l'OSCE pour prévenir de nouvelles vagues d'immigration, ainsi que pour «repousser les idéologies extrémistes qui font le lit du terrorisme».

La rencontre de l'OSCE se terminera le 7 décembre.

## DIPLOMATIE: Lavrov se dit inquiet de la situation au Kosovo et dans les Balkans

La situation dans les Balkans et singulièrement au Kosovo «suscite de l'inquiétude», a jugé le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov, dénonçant un rôle «déstabilisateur» de l'UE et de l'Otan, dans un entretien publié vendredi par le Journal des rédacteurs.

Le ministre russe a par ailleurs plaidé pour un «retour à la normale» du dialogue gréco-russe, alors que le Premier ministre grec, Alexis Tsipras effectue une visite à Moscou. Les bonnes relations entretenues traditionnellement par les deux pays se sont tendues avec l'expulsion en juillet de diplomates russes, accusés par la Grèce d'avoir tenté de saboter le règlement de la

querelle entre Athènes et Skopje sur le nom de Macédoine. Sur ce dossier comme sur les autres de la région, M. Lavrov met en cause des «actions» de l'Otan et de l'UE «qui conduisent à une déstabilisation supplémentaire (...) et augmentent la tension». «Nous voyons que l'UE et l'Otan intensifient leurs efforts pour «digérer» la région», en plaçant les pays «devant le faux dilemme: être soit avec Moscou, soit avec Washington et Bruxelles», ajoute-t-il. Il juge que le «principal foyer de déstabilisation reste le Kosovo», au vu notamment du projet des autorités kosovares de se doter d'une armée régulière. Les Etats-Unis ont fait part jeudi de leur

soutien à ce plan, mais cette position n'est pas partagée par d'autres alliés, et le projet a été jugé inopportun par le secrétaire général de l'Otan Jens Stoltenberg.

M. Lavrov réaffirme aussi l'opposition de Moscou à «l'intégration précipitée dans l'Otan» de l'ex-république yougoslave de Macédoine orchestrée selon lui par Washington. Combattu dans les deux pays par la droite nationaliste, l'accord conclu en juin entre Athènes et Skopje pour régler leur querelle d'un quart de siècle sur l'utilisation du nom de Macédoine doit lever le verrou grec à l'intégration euro-atlantique du petit Etat balkanique.

## LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, M.ZITOUNI : «La majorité des cimetières de chouhada en Algérie a été restaurée»

La majorité des cimetières de chouhadas ont été restaurés en Algérie, a indiqué le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni à l'issue de sa visite de travail effectuée jeudi dans la wilaya de Tlemcen.



Sur les 1.277 cimetières des martyrs recensés par le ministère à travers l'ensemble du territoire national, la majorité parmi ces sites a été restaurée ou en cours de restauration dans le cadre d'un co-financement avec les collectivités locales ou dans le cadre des programmes sectoriels, a fait savoir le ministre.

Les sites de tortures et d'emprisonnement des moudjahidine ont été également recensés par le ministère. Ces sites au nombre de 1.949 à travers le territoire national bénéficient également de diverses opérations de réhabilitation et de réfection, a-t-il ajouté.

Le ministre a souligné, dans ce contexte, que la Constitution algérienne exhorte à l'écriture de l'histoire, de son enseigne-

ment et de sa préservation. «L'histoire est sacrée pour les Algériens et les Algériennes de même que pour les générations passées, présentes et futures», a-t-il souligné, mettant l'accent sur l'importance de la mémoire nationale «d'où l'organisation de nombreux séminaires, un peu partout en Algérie sur la question de la mémoire nationale».

Au cours de sa visite à Tlemcen, le ministre s'est enquis au cimetière des chouhada dans la daïra de Hennaya de l'opération de rénovation et de réfection effectuée dans ce lieu. Un montant estimé à 13 millions de dinars a été alloué aux opérations de restaurations des tombes et des façades. En outre, il a baptisé le quartier de Koudia au nom de «Ros-tomides» et dans la daïra

de Mansourah, la cité universitaire 2000 lits au nom du moudjahid «Benahmed Abdelkader» (1915- 1977) qui fut l'un des premiers de l'ALN dans la région des Ouled Nhar. Au plateau de Lalla Setti, Tayeb Zitouni a présidé l'ouverture des travaux d'un séminaire d'histoire organisé par l'Association nationale des grands invalides de la guerre de libération nationale, avant d'inaugurer dans la daïra steppique de Sidi El Djillali une stèle commémorative dédiée aux chahids de Sidi El Djillali, El Bouihi et El Aricha. Cette stèle réalisée comprend 389 noms des régions précitées.

Sur place, le ministre a mis l'accent sur l'importance de la préservation et de l'enseignement de l'histoire aux générations présentes et futures.

## «Djazair El Khouloud», exposition d'arts plastiques commémorant à Oran les manifestations du 11 décembre 1960

Une exposition collective de grands artistes plasticiens s'ouvrira lundi prochain à Oran sous le slogan «Djazair El Khouloud» (Algérie éternelle), à l'occasion de la commémoration du 58<sup>e</sup> anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, a-t-on appris des organisateurs. Cette manifestation, qu'abritera le Musée des arts modernes (MAMO), dans le centre-ville d'Oran, réunira une vingtaine d'artistes plasticiens d'Oran, de Sidi Bel-Abbès et de Mostaganem, a indiqué le chef du service activités et ateliers pédagogiques au musée public national «Ah-

med Zabana», Nadia Adlene. Organisée par le bureau de wilaya de l'Union nationale des arts plastiques, cette exposition prévoit une collection de tableaux sur le combat du peuple algérien contre l'occupant français et les étapes de la guerre de libération nationale, a ajouté la même responsable. Une conférence traitant du rôle de la troupe artistique du FLN pour faire connaître la cause algérienne durant la glorieuse guerre de libération nationale sera animée par l'artiste Samir Zemmouri à l'occasion de cette journée commémorative où seront honorés des artistes.

## PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAÏA  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

OPÉRATION N° : 22/FSDRS/2014

Intitulé de l'opération : Réalisation de la liaison routière El Ménia - Ouargla sur 30 km.  
NIF : 408015000047019

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° : 18/2018

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Gharadaïa lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales pour : **Revêtement en béton bitumineux de la liaison EL Ménia-Ouargla sur 12 km**

#### CRITERES D'ELIGIBILITE

Ne sont éligibles au présent appel d'offres national que les entreprises ou groupement d'entreprises satisfaisant obligatoirement aux conditions minimales suivantes :

##### ■ Pour une entreprise seule :

✓ En matière de qualification et de classification professionnelles : Etre qualifiée en Travaux Publics (Activité Principale) et classée à la catégorie Six (06) ou plus. Le certificat de qualification et classification professionnelles doit porter les codes 345-4210 et 345-4252 relatifs respectivement aux travaux de terrassements et aux travaux de revêtement.

✓ En matière de références professionnelles : Avoir réalisé (Justification délivrée par un maître d'ouvrages à l'appui) au moins un projet de route comportant les travaux de béton bitumineux d'un linéaire égal ou supérieur à 5 km.

##### ■ Pour un groupement d'entreprises :

✓ En matière de qualification et de classification professionnelles : tous les membres du groupement doivent être qualifiés en Travaux Publics (Activité Principale) et classés à la catégorie Six (06) ou plus. Le certificat de qualification et classification professionnelles doit porter les codes 345-4210 et 345-4252 relatifs respectivement aux travaux de terrassements et aux travaux de revêtement

✓ En matière de références professionnelles : Au moins un parmi les membres du groupement doit avoir réalisé (Justification délivrée par un maître d'ouvrages à l'appui) au moins un projet de route comportant les travaux de béton bitumineux d'un linéaire égal ou supérieur à 5 km.

Les entreprises satisfaisant à ces conditions pourront retirer le cahier des charges auprès du siège de la DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE GHARDAÏA Rue Maamer Rouani Teniet El Makhzen - GHARDAÏA - contre remise d'une copie de certificat de qualification et classification professionnelles .

Les soumissions constituées des dossiers de candidature, offres techniques et financières accompagnées des pièces exigées ci-dessous, doivent être déposées auprès du siège de la DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE GHARDAÏA, à la date correspondante au dernier jour de la durée de préparation des offres, et l'heure limite est fixée avant 14H00.

##### ■ Dossier de candidature et Offre technique :

Le dossier de candidature et l'offre technique établies par le soumissionnaire doivent comprendre les documents énumérés dans le cahier des charges (Article 7 des instructions aux soumissionnaires).

##### ■ Offre financière :

1. Lettre de soumission dûment remplie et signée.
2. Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé
3. Devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé

N.B : Le soumissionnaire fournira ces documents en une copie, exception faite pour les déclarations exigées dont les copies originales doivent être versées aux dossiers de soumission.

Les dossiers de candidature, offres techniques et financières doivent être distinctes et contenues dans des plis séparés avec indication pour chaque pli «Dossier de candidature», « Offre technique » et « Offre financière », et portant la dénomination de l'entreprise et l'objet du marché. Elles sont remises en un seul pli, sous double enveloppe dont celle de l'extérieure sera anonyme et ne doit contenir que la mention :

Submission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres

#### Revêtement en béton bitumineux de la liaison EL Ménia-Ouargla sur 12 km

La durée de préparation des offres est de 15 jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse. Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La durée de validité des offres sera égale à la durée de préparation des offres augmentée de 3 mois, à compter de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis se fera, le jour de dépôt des offres à 14 h 30, en séance publique en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent y assister, au Siège de la DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE GHARDAÏA - Teniet El Makhzen - Rue Maamer Rouani.

## FESTIVAL DU THÉÂTRE COMIQUE DE MÉDÉA: Un concours de pièces de théâtre radiophoniques dès la prochaine édition

Le Commissariat du festival national du théâtre comique de Médéa envisage de lancer, dès la prochaine édition, un concours de pièces de théâtre radiophoniques en marge du Festival en vue d'encourager la relance d'un genre qui tend à disparaître des ondes de la Radio, a annoncé vendredi à l'APS le Commissaire du festival, Saïd Benzerga.

«Soucieuse de l'intérêt à préserver ce genre de théâtre, très populaire autrefois, qui a servi de tremplin à de grands comédiens pour émerger sur la scène artistique, mais qui semble régresser de façon inquiétante ces dernières années, le Commissariat du festival compte organiser un concours de pièces radiophoniques, parallèlement à la compétition officielle pour la «grappe d'Or», a expliqué M. Benzerga.

Une convention a été signée, à cet effet, entre le Commissariat du festival national de théâtre comique et la direction de la radio «Titteri» de Médéa pour préparer ce concours et superviser les projets

de pièces de théâtre qui vont être proposées par les troupes locales appelées à participer à ce concours, a-t-il ajouté.

La radio «Titteri» avait assuré, en collaboration avec l'ancien animateur de radio Nadir Houcine, l'encadrement d'un atelier d'initiation sur la théâtre radiophonique, de trois jours, organisé au profit d'animateurs de la radio et comédiens amateurs, en marge de la 12<sup>e</sup> édition du Festival national du théâtre comique, a fait savoir Saïd Benzerga. Outre l'initiation aux techniques de réalisation de pièces de théâtre radiophoniques, ce groupe de stagiaires a travaillé sur un projet de pièces adaptées d'un texte



de littérature arabe classique du célèbre auteur Ibn El-Moukafaa, programmé pour être présenté prochainement aux auditeurs de la chaîne de radio «Titteri».

D'autres groupes seront formés au niveau de cette chaîne de radio, éventuellement dans d'autres structures similaires

du territoire national, dans la perspective d' étoffer le staff des comédiens qui vont animer ce genre de théâtre, dont l'impact et la portée peuvent être plus importants auprès du public que celui que représente un spectacle sur les planches, eu égard au volume du public ciblé par la radio, a-t-il estimé.

## TIZI-OUZOU: Le village sahel accueillera la prochaine édition du festival Raconte-Arts

Le village sahel (commune de Bouzeguène, 70 Km à l'Est de Tizi-Ouzou) accueillera la 16<sup>ème</sup> édition du festival Raconte-Arts, qui se déroulera du 19 au 26 juillet 2019, a-t-on appris jeudi des organisateurs de cette manifestation. Le comité d'organisation du festival qui s'est réuni mercredi «a opté pour le village Sahel pour accueillir la prochaine édition après étude du dossier présenté par le comité de ce village», a indiqué à l'APS, Hacène Metref, membre du comité d'organisation.

Deux villages étaient en compétition pour accueillir cette 16<sup>ème</sup> édition, le village lauréat, Sahel, et la Kalâa des Beni Abbès (Commune d'Ighil-Alli, 90 Km au Sud-ouest de



Béjaïa), avant que ce dernier «se désiste au profit du premier jugé mieux préparé et présentant de meilleurs atouts», a souligné Metref.

Parmi ces atouts, il a cité «la tradition d'organisation de manifestations culturelles et de masse vu que le village organise annuellement la fête de la figue, la superficie du village

qui permet d'accueillir un grand nombre de participants et de visiteurs, son agencement et son architecture qui offre plusieurs espaces, ainsi que le dynamisme et la force de persuasion de son comité et de son association féminine».

Lancé en 2004 à Beni-Yenni (35 Km au Sud-est de Tizi-Ouzou), par un trio d'artistes en collaboration avec la ligue des arts cinématographiques et dramatiques de Tizi-Ouzou, la manifestation culturelle itinérante s'est, depuis, ancrée dans le paysage culturel local. La dernière édition de ce festival s'est déroulée au village Tiferdoud (Commune d'Abi Youcef, 60 Km au sud-est de Tizi-Ouzou).

## 9<sup>E</sup> FICA: «Le droit chemin» de Okacha Touita projeté en avant-première à Alger



Le long métrage de fiction «Le droit chemin», une exploration des rouages de la spéculation foncière et immobilière et de la corruption vu à partir d'Alger, réalisé par Okacha Touita, a été projeté jeudi à Alger en avant-première. D'une durée de 103 mn, ce film a été présenté en compétition du 9<sup>e</sup> Festival international du cinéma d'Alger (Fica), dédié au film engagé, qui se poursuit à la salle Ibn Zaydoun depuis samedi. «Le droit chemin», relate l'histoire de Lyes, un jeune cadre dans le secteur

de l'urbanisme, campé par Mehdi Ramdani, qui gravit les échelons de l'administration en charge de plusieurs dossiers de construction dans la capitale tout en menant une vie ordinaire de jeune algérien sans histoires, vivant avec sa mère, sa sœur et ses neveux. Dans sa vie professionnelle, Lyes est en quelque sorte coaché par un vieil ami de son défunt père, joué par Ahmed Beannaïssa, ayant occupé un poste similaire et qui tente de prévenir le jeune cadre des risques qu'il encourt

en engageant sa signature dans des dossiers louches. Dans son travail Lyes est chargé de régulariser un dossier de promotion immobilière et de projet hôtelier qui doit être construit sur un parc naturel classé. Il rencontre un journaliste enquêtant sur ce dossier et qui éveille les soupçons de ce cadre sur des irrégularités concernant l'attribution du marché et l'octroi des autorisations de construction dans une zone protégée. Lyes continue de gravir les échelons alors que son directeur, en arrêt maladie, lui a délégué les signatures pour ce dossier en lui promettant de lui trouver un studio dans les nouvelles résidences. Très vite le jeune cadre se retrouve en prison pour avoir signé des documents à la place de son directeur et pour avoir reçu de l'argent en contre partie. Dénonçant des pratiques fraudu-

leuses en tentant de mettre en avant le problème de conscience de son personnage principal, «Le droit chemin» souffre cependant d'une trame faible et se contente de traiter directement la problématique de la corruption. Le 9<sup>e</sup> Fica se poursuit jusqu'au 9 décembre avec deux films encore en compétition, «Arabia» coréalisé par les Brésiliens Joao Dumans et Afonso Uchoa et «L'autre côté de l'espoir» du Finlandais Aki Kaurismäki. Quatre autres films seront également projetés en hors compétition: «Une saison en France» du Tchadien Mohamed Salah Haroun, «José Martí, l'œil du canari» du Cubain Fernando Perez, «Pieds nus dans l'aube» du Canadien Francis Leclerc et le documentaire «L'enfant du diable» de la Française Ursula Wernly-Fergui.

APS

## ALGER Clôture des Journées du théâtre régional d'Oran

Les Journées du théâtre régional d'Oran (Tro) Abdelkader-Alloula à Alger, ont pris fin jeudi soir dans une cérémonie placée sous le signe de l'hommage et de la reconnaissance, à laquelle a assisté un public nombreux.

Présents à la cérémonie, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, et le Président de l'Assemblée populaire communale d'Alger-Centre, Abdelhakim Bettache, ont honoré la mémoire des regrettés, le dramaturge Abdelkader Alloula (1939-1994) et le grand comédien Sirat Boumediène (1947-1995). Le ministre de la Culture et le Président de l'APC d'Alger-Centre ont remis notamment à Raja Alloula et Ghenima Zenati Boumediène, veuves des deux hommes de théâtre disparus, le Trophée honorifique de ces Journées et quelques distinctions symboliques. Appelée également à rejoindre la scène, la grande comédienne Fadéla Hachmaoui s'est vu remettre le même trophée, par Azzedine Mihoubi et Abdelhakim Bettache, avant de prendre la parole pour rappeler combien le regretté Abdelkader Alloula «aimait la justice» et souhaitait voir son pays se «développer et progresser». D'autres hommages ont été rendus au célèbre Mohamed Himour, compagnon de route de Abdelkader Alloula et le dramaturge et comédien, Houari Abdelkhalek, représenté par sa fille Badia, également comédienne qui a présenté dans le cadre de ces Journées, «En'Nahla», un des

nombreux spectacles pour enfants, que son père, qui a voué sa vie au 4<sup>e</sup> Art, a écrits et réalisés. Auparavant, la soirée a débuté dans des atmosphères solennelles avec notamment, la diffusion de l'Hymne national algérien et la projection, sur le grand écran de la salle, des cinq paragraphes du texte officiel de «Kasamen».

Un autre hommage à Abdelkader Alloula, et Sirat Boumediène qui pourrait s'intituler, selon le conseiller artistique au Théâtre municipal d'Alger-Centre, H'Mida El Ayachi, «N'hawes aalik» (Je te cherche), a été monté autour des œuvres d'El Khobza et «Lagwal» de Alloula, présenté au public par les comédiens, Hanane Boudjemaa, Mohamed Himour, Mustapha Laribi et H'Mida Ayachi.

La dernière partie de la soirée a vu six jeunes comédiens de la troupe «Drôle Madaïre» présenter, «El Partiya» un spectacle d'improvisation dans lequel, le public a été impliqué, après avoir constaté son adhésion à ses Journées durant toute la semaine. A la faveur des enfants, du jeune public et des adultes, huit pièces de théâtre dans différents registres du 4<sup>e</sup> Art, un spectacle de danse et des conférences, ont constitué, du 1<sup>er</sup> au 6 décembre, le programme des Journées du Théâtre régional d'Oran, dédiées à Abdelkader Alloula et qui partiront, après Alger, à Constantine, Guelma et Bejaïa, selon le directeur du Tro, Mourad Senouci.

## PATRIMOINE Création d'une spécialité en tourisme et en archéologie à l'université

Les participants à un colloque international sur le patrimoine culturel et le développement durable, dont les travaux ont pris fin jeudi à Tlemcen, ont recommandé la création d'une spécialité en tourisme et en archéologie à l'université. Les recommandations, lors de ce colloque organisé sous le slogan «l'industrie du tourisme au Bassin méditerranéen» ont insisté sur l'implication des différents médias et des réseaux sociaux, la création de musées au sein des universités, la promotion touristique dans les ambassades à l'étranger et les bureaux d'information et d'orientation touristique et l'installation de bureaux de change au niveau des hôtels dans les zones touristiques. Il a été également recommandé la programmation de festivals et de manifestations culturelles pour la promotion du tourisme, l'exploitation des monuments dans l'investissement touristique et leur pro-

tection, l'adoption d'une stratégie de promotion des sites touristiques en accordant un intérêt particulier au tourisme saharien, la sensibilisation des investisseurs pour réaliser des projets touristiques, l'activation du rôle de la traduction pour faire connaître le patrimoine et les sites touristiques, l'encouragement de la culture touristique au niveau des écoles et de la société civile, la création d'institutions de formation et la formation de guides touristiques. Cette rencontre, de deux jours, a été organisée par le laboratoire du patrimoine archéologique et sa valorisation de l'université «Aboubekr Belkaid» de Tlemcen, en collaboration avec la Direction du tourisme et de l'artisanat, le musée national de la calligraphie, l'association «El Mouahidia» de la ville de Nedroma avec la participation d'universitaires d'Algérie, d'Egypte, de Jordanie et de Tunisie.





## SPORT SCOLAIRE : Le Bureau fédéral fixe le calendrier des compétitions

Le Bureau fédéral de la fédération algérienne du sport scolaire (FASS), réuni à Saïda, a fixé le calendrier des compétitions de la saison, avec comme principal événement le cross national prévu à Chlef, a appris l'APS vendredi auprès de l'instance fédérale.

Le cross national fixé du 20 au 23 décembre à Chlef, inclue les catégories poussins, minimes, et cadets (garçon et filles) en présence de 650 athlètes représentant les wilayas de Chlef, de Sidi Bel-Abbès, de Tissemsilt, d'Annaba, de Boumerdes, de Blida, de Sétif, de Laghouat, de Constantine, et du Grand sud (Adrar, Tamanrasset, Illizi, Tindouf).

En vue de ce rendez-vous, les organisateurs ont prévu cinq centres d'hébergement et de restauration pour l'ensemble des délégations attendues à Chlef. Le cross national sera précédé par la phase de qualification : Sidi Bel-Abbès et Annaba (8 décembre), Blida, Boumerdes, et Sétif (11 décembre), Laghouat et Tissemsilt (15 décembre), et Jijel (25 novembre).

En marge de cette épreuve, les organisateurs ont prévu un stage de recyclage concernant les arbitres d'athlétisme, précise-t-on de même source. Le Bureau fédéral a également pris la décision d'organiser le festival du sport scolaire à Ouargla du 28 décembre au 1er janvier concernant les disciplines de handball, de tennis de table, et d'athlétisme.

Enfin, les membres du Bureau fédéral ont débattu le bilan du forum de formation qui s'est déroulé à Sétif en octobre dernier, dans lequel les intervenants ont souligné la nécessité de développer le sport dans les écoles primaires dans l'objectif de détecter les jeunes talents.

## ACTIVITÉS PHYSIQUES/40 ANS ET PLUS: "Séniors, soyez sport", thème de la grande marche sportive à Ouled Fayet (Alger)

Sous le thème "Séniors, soyez sport", une trentaine de participants dont cinq dames âgés de plus de 40 ans ont pris part, ce vendredi, à la grande marche sportive tenue à Ouled Fayet (Alger) sur une distance de 4 km.

Cette course organisée par l'agence GAIA Com en collaboration avec l'APC d'Ouled Fayet (Alger), s'inscrit dans le cadre de la production de l'activité sportive afin d'informer, d'orienter et de sensibiliser les gens âgés de 40 ans.

"On a pensé à la catégorie des 40 ans et plus qui a été très long temps marginalisée pour la pratique des activités physiques. Il faut savoir que les retraités sont généralement à côté de la plaque par rapport à toutes sortes d'activités sportives. On a essayé avec cette initiative de donner un coup et aller de l'avant pour cette catégorie et pratiquer le sport", a indiqué à l'APS, Abdelmajid Benhamouda, directeur associé et directeur de création publicitaire de l'agence GAIA Com.

Selon le même responsable, ce rendez-vous n'est qu'une première étape pour un programme bien chargé visant l'activité sportive pour les séniors.

"Cet événement est un coup de starter pour lancer notre programme qui s'étale sur 4 ans avec l'APC de Ouled Fayet. Nous avons choisi la commune de Ouled Fayet car elle a donné naissance à des grands noms en athlétisme", a ajouté Benhamouda. Et d'enchaîner: "C'est un événement qui encourage la catégorie des 40 ans et plus à pratiquer du sport pour préserver le capital santé.

Nous connaissons tous les bienfaits de l'activité physique chez les séniors surtout qu'elle diminue le risque d'obésité et elle réduit le stress et prévient les maladies cardiaques".

Pour sa part, le président de l'APC d'Ouled Fayet, Mouhoub Touchi, n'a pas caché "sa satisfaction" du déroulement de ce rendez-vous souhaitant au passage que ces courses soient "une perpétuelle tradition".

"On essaye de pousser les gens à faire du sport et surtout les personnes âgées plus de 40 ans. Nous savons bien que cette catégorie d'âge n'active pas beaucoup sur le volet sport et santé et nous estimons que c'est important de les pousser vers ces activités. Nous envisageons d'améliorer les choses pour organiser d'autres événements dans les jours à venir et nous souhaitons que ce sera chaque semaine", a indiqué à l'APS, Mouhoub Touchi.

APS

## JM ORAN-2021 : Installation de l'entreprise chargée de la pose de la pelouse naturelle du stade olympique

L'entreprise qui sera chargée de la pose de la pelouse naturelle du nouveau stade d'Oran en cours de réalisation a été installée mercredi, a annoncé jeudi le wali d'Oran, Mouloud Cherifi.



S'exprimant en marge d'une visite d'inspection au complexe sportif de Bir El Djir ainsi qu'au village olympique implanté dans la même commune, le wali a fait savoir qu'un protocole d'accord définitif a été signé entre la société «Mettalurgical china construction» (MCC), chargée de la réalisation du projet du complexe sportif en question et l'entreprise désignée pour la pose de la pelouse naturelle au niveau du stade de 40.000 places.

Il s'agit de la société «Vegetal Design», qui entamera dans les prochains jours ses travaux pour les achever dans un délai de six mois, a-t-il précisé. Il s'agit de la dernière importante opération dans le cadre de la

réalisation du nouveau stade olympique d'Oran, dont la livraison est prévue pour début 2019, a encore souligné le chef de l'exécutif local.

Le stade olympique ainsi que les autres infrastructures du complexe sportif de Bir El Djir, sont retenus pour abriter plusieurs compétitions de la 19e édition des jeux méditerranéens, prévue à Oran en 2021. Concernant l'évolution des travaux du stade de football, le wali s'est montré satisfait du «nouveau souffle» donné au chantier après avoir longtemps insisté sur la nécessité de renforcer la main d'œuvre déployée sur le site, a-t-il rappelé.

«Les responsables de l'entreprise MCC ont pris

en considération nos différentes remarques faites lors de précédentes visites d'inspection. Cette fois-ci, nous enregistrons avec satisfaction une bonne cadence des travaux à même de permettre la réception du stade dans les délais fixés», a-t-il poursuivi. S'agissant des autres sites sportifs composant le complexe, entre autres, le stade d'athlétisme, la salle omnisports et la base nautique, les travaux se poursuivent toujours.

Le complexe devrait être réceptionné au plus tard en début de l'année 2020, déclare le directeur des équipements publics de la wilaya d'Oran, Mustapha Banouh, à l'APS. Le wali s'est également montré satisfait au cours de

sa visite au chantier du village olympique, situé à quelques kilomètres du complexe olympique. Il a fait savoir à ce propos que les dernières contraintes liées aux études ont été levées pour permettre d'accélérer le rythme des travaux dans ce premier village olympique du genre en Algérie. 54 des 74 blocs d'hébergement qui composent le village en question, dont la capacité d'accueil avoisine les 5.000 lits, sont en phase de finition, selon les explications fournies sur place par les services compétents, qui ont toutefois souhaité le renforcement des équipes engagées au niveau du chantier pour aider à achever le projet en fin 2020, comme prévu.

## HANDBALL / CAN-2018 DAMES (GR. A - 4E J) : Défaite de l'Algérie face au Sénégal (22-35)

La sélection algérienne féminine de handball s'est inclinée face à son homologue sénégalaise sur le score de 22 à 35 (mi-temps : 07-18), en match comptant pour la 4e journée du groupe A de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2018), disputé jeudi à Brazzaville (Congo).

Les Algériennes, qui seront exemptes de la 5e journée prévue

vendredi, bouclent ainsi le tour préliminaire avec un bilan d'une victoire devant la Côte d'Ivoire (27-25), un match nul face à la Tunisie (24-24) et deux défaites, respectivement face au Cameroun (18-32) et donc le Sénégal (22-35).

Le deuxième match du groupe A de cette 4e journée oppose la Tunisie à la Côte d'Ivoire à partir

de 19h00. Le Sept national connaîtra son adversaire en quart de finale, prévu dimanche, à l'issue des matchs de la 5e et dernière journée du tour préliminaire (groupes A et B), prévus vendredi. Dans la poule B, les matchs de ce jeudi opposent la Guinée au Maroc (15h00) et l'Angola (tenante) à la RD Congo (17h00).

## CHAMPIONNAT ARABE DES ECHECS : Neuf médailles dont une en or pour l'Algérie à Dubaï (FADE)

Les sélections algériennes des échecs (messieurs et dames) se sont illustrées au championnat arabe individuel des échecs disputé du 26 novembre au 6 décembre à Dubaï (Emirats arabes unis), en remportant neuf médailles (une en vermeil, cinq en argent

et trois en bronze), a indiqué jeudi la Fédération algérienne des Echecs (FADE). La palme est revenue au jeune maître international (MI), Bilal Belahcene qui a décroché à lui seul 3 médailles dont deux en argent dans les épreuves classique et rapide, et une médaille en

bronze dans le jeu super-rapide appelé «Blitz». Dans la même catégorie, le Grand maître international (GMI), Mohamed Haddouche s'est paré d'une médaille de bronze dans l'épreuve rapide. Chez les Dames, l'Algérienne Amina Mezioud a décroché la médaille de

bronze dans d'épreuve reine classique, alors que sa compatriote Sabrina Latrèche s'est parée d'une médaille d'or en «blitz» et une médaille de bronze en classique, alors que Hayat Toubal a obtenu une médaille d'argent en jeu rapide, précise la FADE.

## INFRASTRUCTURES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS: 150 projets de 8,41 milliards DA à Jijel depuis 1999 (Hattab)

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab a affirmé, jeudi à Alger, que la wilaya de Jijel avait bénéficié, depuis 1999, de 150 projets pour la jeunesse et les sports d'une valeur de 8,41 milliards DA, dans le cadre du processus de relance du secteur.

A une question d'une députée de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une plénière consacrée aux questions orales, M. Hattab, qui a détaillé les projets destinés à la wilaya de Jijel, a indiqué que «sur 150 opérations inscrites (93 pour la jeunesse et 57 pour les sports), 101 ont été livrées (54 destinées pour la jeunesse et 47 pour les sports), restent 17 opérations (dont 11 pour les sports) en cours de réalisation dont le taux d'avancement des travaux est de près de 70%.

Neuf d'entre elles seront livrées d'ici fin 2018 et les huit restantes en 2019, a-t-il fait savoir. Dans le cadre de la politique de rationalisation des dépenses publiques, 32 opérations ou projets ont été gelées ou reportées, dont 10 dans le secteur des sports «en application des mesures prises par les pouvoirs publics suivant des normes objectives, en privilégiant notamment les projets publics prioritaires dont les travaux ont atteint un taux d'avancement considérable».

La wilaya de Jijel compte 109 structures sportives et 41 établissements de jeunes abritant plusieurs activités pédagogiques, culturelles, scientifiques, sportives et de loisirs ce qui a permis de couvrir les besoins des jeunes, a rappelé



le ministre, ajoutant que 144 cadres pédagogiques assureraient la gestion de ces structures.

Relevant l'existence de stades de football en «bon» état et d'autres, relevant des communes, dans un état «moyen» et parfois «en dégradation», le ministre a exprimé la disposition de son département à coopérer avec les communes afin d'améliorer l'état de ces stades qui, ajouta-t-il, «sont dédiés aux jeunes envers qui nous souhaitons être à la hauteur de leurs aspirations et ambitions».

En dépit d'une nette amé-

lioration du nombre de structures sportives qui sont passées de 1317 dans les années 90 à 7396 actuellement, le ministre a fait état d'un manque en termes de ressource humaine, une situation, a-t-il dit, que «nous nous attelons à corriger à l'avenir».

Sur l'absence de l'encadrement et de recrutement dans les structures sportives de la wilaya de Tamanrasset qui «pèse» sur les jeunes de la région, le ministre a expliqué que ce problème «nécessite davantage de réflexion avec les acteurs au niveau local», ajoutant que «c'était l'une des

démarches nationales et ce pour une gestion rationnelle de ces structures». Le premier responsable du secteur a rappelé la création de 17 postes d'emploi au cours des dernières années, annonçant l'ouverture d'autres postes à l'avenir pour couvrir le manque, et ce dans le cadre de la politique nationale de l'Etat.

M. Hattab s'est félicité enfin de la programmation, au niveau de la même wilaya, d'un projet de réalisation d'un complexe sportif africain, cofinancé par le gouvernement et le Comité olympique et sportif algérien (COA).

### TAMANRASSET:

## Le centre sportif africain de judo coûtera 12 milliards dinars

L'Etat algérien participera à hauteur de 50% aux 12 milliards de dinars que coûtera la construction du centre sportif africain dans la wilaya de Tamanrasset qui a eu l'accord de la Fédération internationale de judo (FIJ), a révélé jeudi le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab.

«Le projet du centre sportif africain, inscrit dans le cadre du centre Olympafrica de la fondation du Comité international olympique (CIO) qui sera érigé à Tamanrasset, coûtera 12 milliards et l'Etat algérien, au même titre que le Comité olympique et sportif algérien (COA), contribuera à hauteur de 50% du coup global», a indiqué M. Hattab lors de la séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales. Outre ce centre, le premier responsable du secteur de la jeunesse et des sports a fait savoir que la wilaya de Tamanrasset bénéficiera d'une piscine d'un montant de deux milliards.

Il est à rappeler que l'annonce de la construction de ce centre sportif olym-

pique avait été faite en avril dernier par le président du COA et nouveau président de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) Mustapha Berraf à l'issue d'une réunion qu'il avait tenue à Budapest (Hongrie) avec le président de la FIJ, Marius Vizer, dans l'optique de la création de l'académie africaine de judo à Alger et de mettre en oeuvre un programme de développement de la discipline en Algérie et sur le plan africain.

L'académie de judo est considérée comme un outil important pouvant aider à diffuser les connaissances et les valeurs de cette discipline sportive. Pour l'ouverture de ce genre d'académie, l'accord de la FIJ est obligatoire.

L'académie de judo aura pour objectif d'organiser des camps d'entraînement et de soutenir les athlètes dans leur préparation en vue des échéances internationales dont les Jeux méditerranéens et les Jeux olympiques, et à partir de là, elle pourra échanger des expériences avec les académies de la même discipline

d'autres pays. La FIJ apportera désormais son soutien à travers la mise en place de tous les moyens, techniques et logistiques, pour la réussite de ce projet et sa concrétisation dans les plus brefs délais.

Par la suite, la Fédération algérienne de judo (FAJ) doit mettre en place une commission de suivi et de coordination pour la concrétisation de ce projet en collaboration avec la direction spécialisée de la fédération internationale.

La création de l'académie de la FIJ a pour objectif d'éduquer les entraîneurs, d'aider les anciens judokas à poursuivre leur chemin dans cette discipline en tant que coaches et contributeur, plus tard, au «développement du judo de la base au niveau élite». «Cette académie est un outil important qui aide la FIJ à diffuser les connaissances et les valeurs du judo dans le monde entier, y compris dans les pays avec moins de traditions et d'expérience dans le domaine, mais avec un grand potentiel et le désir de développer le judo», explique l'instance internationale.

## COUPE DE TURQUIE DE FOOTBALL (16ES DE FINALE) FENERBAHÇE : Slimani renoue avec les buts après 96 jours de disette

L'attaquant international algérien de Fenerbahçe Islam Slimani a retrouvé le chemin des filets jeudi soir après 97 jours de disette, en offrant la qualification pour les 1/8es de finale de la Coupe de Turquie de football à domicile face à Giresunspor (1-0).

Titularisé par l'entraîneur néerlandais Erwin Koeman, Slimani a inscrit l'unique but de la partie à la 80e minute.

Sa dernière et unique réalisation remontait au 1 septembre dernier lors de la défaite concédée en championnat face à Keiserispor (2-3).

L'autre international algérien évoluant au sein du club stambouliote l'attaquant Yassine Benzia a également été titularisé, prenant part à l'intégralité de la rencontre, à l'instar de Slimani.

Les deux joueurs algériens ont rejoint Fenerbahçe durant l'intersaison à titre de prêt pour une saison en provenance de Leicester City (Slimani) et de Lille OSC (Benzia).

Le club vice-champion de Turquie traverse depuis le début de la saison une crise de résultats en championnat qui l'a fait reléguer à une inquiétante position de premier non reléguable avec 14 points, au terme de la 14e journée.

La mauvaise passe que traverse Fenerbahçe a poussé la direction à mettre fin à sa collaboration avec l'entraîneur néerlandais Philip Cocu, remplacé par son compatriote Koeman.

## COUPE DE RUSSIE: L'Algérien Hanni (Spartak Moscou) buteur contre Ural

L'attaquant international algérien du Spartak Moscou Sofiane Hanni, s'est illustré mercredi soir par un but lors du match nul (1-1) de son équipe contre Ural Yakaterinbourg au match aller des quarts de finale de la Coupe de Russie.

Alors que la première mi-temps s'est achevée sur un score vierge (0-0), l'Algérien a déboulé la situation pour les siens après la pause-citron (48e), profitant d'un cafouillage dans la surface de réparation.

L'avantage des locaux n'a pas duré longtemps puisque les visiteurs ont remis les pendules à l'heure par Vladimir Iljin à la 67e minute. La manche retour entre les deux clubs est prévue le 23 février prochain. Pour rappel, Hanni avait permis à son équipe lors des huitièmes de finale de se qualifier en marquant l'unique but face à l'Anzhi Makhachkala (1-0) dans un match des huitièmes joué en une seule manche.

Hanni (27 ans) s'est engagé avec le Spartak en janvier dernier pour un contrat de trois ans et demi en provenance d'Anderlecht avec lequel il avait inscrit 10 buts, toutes compétitions confondues, lors de la première partie de la saison.

APS

### LIGUE 2 / US BISKRA:

## Le gardien Gaha suspendu provisoirement pour dopage

Le gardien de but de l'US Biskra Gaha Walid, contrôlé positif lors du match perdu contre le RC Relizane (2-0) de la 13e journée du championnat de Ligue 2 Mobilis, est suspendu provisoirement avant son audition, a annoncé jeudi

la Ligue de football professionnel (LFP).

Selon la même source, Gaha, qui a été contrôlé positif par la sous-commission fédérale d'anti-dopage, est convoqué par la commission de discipline de la LFP pour audition

le 10 décembre prochain à 11h00. Dans l'attente d'une décision finale, la commission de discipline a prononcé une suspension provisoire contre le gardien de but de 32 ans, souligne le site officiel de la LFP. L'US Biskra occupe la 5e

place avec 25 points au classement du championnat de Ligue 2 Mobilis à l'issue de la phase aller qui avait pris fin la semaine dernière par la consécration de l'ASO Chlef du titre de champion d'automne avec 30 pts.

## FAF- UAFA: Le développement du football arabe au menu d'une rencontre Zetchi-Al Dofyan

Le développement du football dans le monde arabe et la collaboration FAF/UAFA ont été au menu de la rencontre entre le président de la Fédération algérienne de football Kheireddine Zetchi et le secrétaire général adjoint de l'Union arabe de la discipline Mubark Al Dofyan, tenue ce jeudi au siège de l'instance fédérale à Dely-Brahim (Alger).

Le responsable de l'Union arabe de football a considéré à cette occasion, que la collaboration entre son instance et la fédération algérienne de football est «comme excellente», selon le site officiel de la FAF.

Mubark Al Dofyan a ensuite tenu une séance de travail avec le SG de la FAF Mohamed Saâd, souligne la même source.

Trois clubs algériens participent à la Coupe arabe des clubs, le MC Alger (qualifié pour les quarts de finale), l'ES Sétif (éliminée) et l'USM Alger qui jouera son huitième de finale retour le 10 décembre au stade 5 juillet (Alger) contre les Soudanais d'Al Merreikh qui ont gagné la manche aller (4-1).

Pour mémoire, l'ancien président de la Fédération algérienne de football Mohamed Raouraoua est premier vice-président de l'Union arabe de football et responsable de la commission des compétitions.

## CAN 2019: Le 14 décembre dernier délai de dépôt de candidature pour l'organisation du tournoi (CAF)

Les fédérations membres de la Confédération africaine de football intéressées par l'organisation de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2019 devront soumettre leur dossier de candidature à la CAF au plus tard le vendredi 14 décembre 2018 à minuit (heure du Caire), a annoncé jeudi soir l'instance africaine.

Le comité exécutif de la CAF avait décidé le vendredi 30 novembre de Accra de retirer au Cameroun l'organisation de la CAN 2019 en raison des retards dans l'avancement des travaux.

Pour la Confédération, le pays n'est pas prêt à accueillir du 15 juin au 13 juillet un tournoi élargi à 24 équipes.

Selon la même source, l'appel à candidature pour abriter la CAN 2019 a été adressé à toutes les associations membres de la CAF.

A partir du 15 décembre 2018, la CAF annoncera la liste des candidatures présélectionnées, demandera des informations complémentaires aux soumissionnaires et organisera éventuellement des visites sur place afin de compléter l'évaluation des dossiers de candidatures, précise la même source.

Une fois la phase d'évaluation finalisée, le Comité Exécutif de la CAF décidera du choix du nouveau pays hôte de la CAN 2019 qui se tiendra cet été 2019.

## LIGUE DES CHAMPIONS/TOUR PRÉLIMINAIRE RETOUR : Le CS Constantine bat le FC Gamtel et se qualifie en 1/16es de finale

Le CS Constantine s'est qualifié en seizièmes de finale de la Ligue des Champions d'Afrique de football après sa victoire devant les Gambiens du FC Gamtel sur le score de 1 à 0 (mi-temps : 1-0), mercredi pour le compte du tour préliminaire retour disputé à Banjul.

L'unique but de la rencontre a été inscrit par Belkacem (3') pour le CSC. Au match aller disputé 27 novembre dernier au stade Chahid Hamlaoui de Constantine, le CSC avait été accroché par les Gambiens du FC Gamtel (0-0).

L'autre représentant algérien dans cette prestigieuse compétition africaine, la JS Saoura, joue à Abidjan la manche retour devant les Ivoiriens du SC Gagnoa. La JSS s'était imposée sur le score de 2 à 0 lors du match aller disputé au stade du 20-Août-1955 à Béchar.

APS

## LE MC ORAN ET L'ASM ORAN EN CRISE: Les supporters protestent, les autorités locales haussent le ton

Les deux clubs phares de football à Oran, le MCO et l'ASMO, n'en finissent pas de manger leur pain noir au point de provoquer l'ire de leurs supporters. Ces derniers réclament désormais du changement, au moment où les autorités locales haussent le ton en adressant une énième mise en garde à l'encontre des directions des deux clubs.

Au MCO, l'on avait pourtant abordé la nouvelle saison avec de grosses ambitions lorsque le président de ce club de Ligue 1, Ahmed Belhadj, est allé engager un entraîneur de renom, en la personne de l'ancien sélectionneur du Maroc, Badou Zaki, tout en recrutant une douzaine de nouveaux joueurs tous chevronnés.

L'objectif annoncé dès le départ était de terminer au moins sur le podium du championnat qui n'a plus souri aux Oranais depuis 1993, année de leur dernière consécration dans cette épreuve.

Pour ce faire, la direction mouloudéenne n'a pas aussi lésiné sur les moyens en mettant son équipe dans les meilleures dispositions possibles lors de la préparation d'intersaison que les protégés de Badou Zaki avaient effectuée en Turquie où ils ont séjourné pendant trois semaines.

Mais l'entame du championnat va mettre vite à nu les carences des «Hamraoua».

A peine quatre journées de championnat passées que le technicien marocain se trouve contraint de quitter le navire, mais sans jamais démissionner.

Cette situation a même trop duré, mettant le président du club, Belhadj, dit «Baba», dans l'embarras, car ne pouvant pas engager un successeur à son coach en «congé de maladie».

Ce fut le début de la

descente aux enfers car le MCO allait attendre jusqu'à la 10e journée pour connaître son nouvel entraîneur, en l'occurrence Omar Belatoui, un ancien de la maison.

Pour les spécialistes, les «Hamraoua» peuvent s'estimer heureux d'avoir terminé à la 9e place la phase aller, mais ils ne sont pas à l'abri d'une mauvaise surprise car ne devant que de trois unités le 14e et troisième reléguable, l'USM Bel-Abbes.

Face à ce danger guettant le vieux club de la capitale de l'Ouest, ses supporters reviennent à la charge pour réclamer le départ de la direction dont les membres viennent de déterrer leur hache de guerre, mettant davantage de l'huile sur le feu.

### Aucun titre n'a visité la ville depuis... 1996

Du côté des autorités locales, à leur tête le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, qui ne cesse de porter aide et assistance aux Mouloudéens, aussi bien sur le plan financier que moral, l'on ne compte pas rester les bras croisés.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur local de la jeunesse et des sports (DJS), Badreddine Gharbi, a annoncé la tenue prochaine d'une réunion qui sera présidée par le chef de l'exécutif, en présence de tous les actionnaires du MCO.

Un rendez-vous au cours duquel le wali d'Oran va exiger des par-

ties antagonistes d'enterrer, une fois pour toute, leur hache de guerre.

En attendant, la rue mouloudéenne plaide pour que son club soit pris en charge par une société nationale, comme c'est le cas pour certaines formations du pays. Des démarches dans ce sens sont entreprises par le wali, comme il l'avait laissé entendre ce dernier lors d'une récente visite aux joueurs, mais qui n'ont pas encore abouti. Les voisins de l'ASMO ne sont pas mieux lotis, puisque cette formation, reléguée en Ligue 2 il y a trois saisons, risque de chuter encore au troisième palier si elle ne se ressaisissait pas lors de la phase retour. Les gars de «M'dina J'dida» ont terminé la phase aller à la 13e place, devant d'une seule unité le 14e et troisième reléguable, l'USM El-Harrach.

Une position contrastant complètement avec les ambitions affichées par les dirigeants lors de l'intersaison, lorsqu'ils avaient renforcé leur effectif par plusieurs joueurs d'expérience.

Cependant, les espoirs placés dans cette équipe pour jouer l'accession se sont vite effondrés pour laisser place au spectre de la relégation.

Les «Vert et Blanc» n'ont d'ailleurs plus goûté à la victoire depuis la 8e journée, se compliquant ainsi la tâche et ce, malgré



l'arrivée d'un nouvel entraîneur, Sid Ahmed Slimani, qui a succédé à Mounir Zeghdoud.

Face à cette situation, les supporters, qui ont organisé la saison passée plusieurs mouvements de protestation pour revendiquer le départ de la direction du club, ont recouru cette fois-ci au wali d'Oran par le biais du DJS.

Là encore, le chef de l'exécutif de wilaya n'a pas caché son mécontentement vis-à-vis des responsables asémistes, selon le DJS, tout en leur demandant de redresser la barre dans les meilleurs délais.

Oran, qui se prépare à réceptionner son nouveau stade de 40.000 places et accueillir les Jeux méditerranéens en 2021, n'a plus remporté un titre en football depuis le trophée de la Coupe d'Algérie en 1996 qu'avait soulevé le MCO.

Une longue période de disette pour une ville ayant enfanté plusieurs stars du sport-roi dans le pays et qui continue à produire des joueurs talentueux, à l'image de Baghdad Bounedjah (Al-Sadd/Qatar) et Youcef Belaili (ES Tunis/Tunisie), pour ne citer que ces deux actuels internationaux.

## LIGUE 1 MOBILIS / MC ORAN: Le wali exhorte les dirigeants à «élever leur niveau de gestion»

Le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, a exhorté jeudi les responsables du MC Oran à «améliorer le niveau de gestion» de leur club évoluant en Ligue 1 Mobilis de football, après que le parcours de cette équipe ait soulevé le courroux des fans locaux.

Un sit-in a été organisé mardi devant le siège de la wilaya par des supporters du MCO au terme duquel des représentants des protestataires ont été accueillis par le chef de l'exécutif de la ville.

«Je comprends l'inquiétude des supporters du MCO qui veulent voir leur équipe retrouver son lustre d'antan. Je partage totalement leurs soucis, eux qui souhaitent que leur club soit affilié à une société nationale pour le prendre en charge», a déclaré M.

Cherifi à l'APS en marge d'une visite d'inspection au niveau des chantiers du complexe sportif olympique et du village olympique dans

la commune de Bir El Djir (Est d'Oran).

«Personnellement, ainsi que les autres élus de la ville, aussi bien au niveau local que national, sommes en train d'entreprendre des contacts ici et là pour permettre au MCO de bénéficier d'un apport de taille de la part d'une entreprise nationale, à l'instar de certaines autres formations de l'élite qui sont en train de réaliser des résultats probants grâce notamment à l'apport financier des entreprises auxquelles elles sont affiliées», a-t-il ajouté.

Il a toutefois estimé que la disponibilité des moyens financiers n'assure pas à elle seule l'émergence d'une équipe de football ou de toute autre discipline, insistant sur le critère de la compétence que doivent remplir les dirigeants des clubs.

«Pour progresser, il ne faudra pas miser uniquement sur les moyens financiers, le rôle des diri-

geants est important dans ce registre. Ils doivent eux aussi apporter leur apport personnel en matière de gestion afin de permettre l'épanouissement de leur société sportive par actions», s'est-il exclamé.

Revenant à la situation actuelle prévalant au MCO, auteur d'une première partie de saison mitigée sur tous les plans, le wali a notamment déploré l'attitude des dirigeants de cette formation qui se sont livrés dernièrement à des accusations mutuelles par médias interposés.

«Je regrette vraiment ce genre de comportement. Les dirigeants doivent s'unir et travailler main dans la main pour la renaissance du MCO, a-t-il conseillé, soulignant au passage que les dirigeants de l'autre club phare de la ville, à savoir l'ASM Oran, qui est menacée de relégation en troisième palier, doivent à leur tour rectifier le tir.

**Holding, c'est grave...**

Les craintes sont confirmées. Le défenseur central d'Arsenal, Rob Holding (23 ans, 10 matchs en Premier League cette saison), souffre d'une rupture des ligaments croisés. Titulaire régulier depuis le début de la saison chez les Gunners, l'Anglais s'est blessé contre Manchester United (2-2), mercredi, en championnat. La durée de son absence est estimée entre 6 et 9 mois par le club londonien.



**Frenkie De Jong aurait choisi le PSG !**

MERCATO PSG - Selon le quotidien néerlandais De Telegraaf, Frenkie De Jong a décidé de rejoindre le PSG l'été prochain, lui qui était également courtisé par le Barça et Manchester City. Son transfert est estimé à 75 millions d'euros. C'est la bombe mercato du jour et elle nous vient tout droit des Pays-Bas. Selon le quotidien De Telegraaf, Maxwell et Antero Henrique se sont rendus à Amsterdam jeudi et ont rencontré les représentants de Frenkie De Jong, le talentueux milieu de terrain de l'Ajax Amsterdam.

Une visite qui aurait permis au PSG de sceller un accord avec le clan du joueur et de faire savoir à l'Ajax qu'il était prêt à répondre à ses exigences économiques en lui versant l'été prochain 75 millions d'euros. Le directeur du

football de l'Ajax, Marc Overmas, a confirmé la visite de la délégation parisienne, mais a démenti avoir trouvé un accord avec le PSG, expliquant que d'autres clubs étaient intéressés.

Willem II va toucher le gros lot. Frenkie De Jong aurait en tout cas bien choisi le PSG selon le quotidien néerlandais, ce qui serait une énorme nouvelle pour le club parisien si cela se confirme. Cette semaine, Kylian Mbappé avait encensé son homologue batave, glissant même lui avoir conseillé de venir à Paris. Il semblerait que cela ait porté ses fruits.

**DIEGO COSTA VERS LA CHINE ?**

**Diego Costa (30 ans, 11 matchs et 1 but en Liga cette saison) rejouera-t-il avec l'Atletico Madrid ?**

Touché au pied gauche, l'attaquant espagnol va manquer au moins deux mois de compétition. Un coup dur pour l'ancien joueur de Chelsea, qui garde une belle cote sur le marché des transferts. Selon AS, le Tianjin Quanjian, déjà très intéressé par son profil quelques mois auparavant, est revenu à la

charge pour tenter de le recruter. La presse ibérique affirme que le club

chinois se montre prêt à mettre le paquet pour convaincre les dirigeants colchoneros de céder leur buteur, retourné à Madrid pour 66 millions d'euros il y a près d'un an.

**Un nouveau prétendant pour Isco ?**

Sous contrat jusqu'en juin 2022 avec le Real Madrid, Isco vit jusqu'à présent une saison délicate, la faute à un temps de jeu limité. Susceptible de quitter le club de la capitale, le milieu de terrain espagnol susciterait l'intérêt de la Juventus Turin et du Bayern Munich. Selon le journal TuttoSport, la formation bavaroise entrerait en course pour s'offrir les services du footballeur de 26 ans. L'équipe allemande se cherche une solution pour pallier aux futurs départs de Franck Ribéry et Arjen Robben.



**Alex Sandro va prolonger**

Alex Sandro va prolonger son contrat avec la Juventus, annonce Sky Italia. Le latéral gauche brésilien, suivi par le Paris Saint-Germain et Manchester United, devrait s'engager avec la Vieille Dame jusqu'en 2023. Il devrait toucher 5 millions d'euros par saison.

**RIISE : «KLOPP EST QUELQU'UN DE PASSIONNÉ»**

Joueur marquant de Liverpool (2001-2008), l'ancien latéral droit norvégien John Arne Riise s'est confié sur la victoire des Reds dans le derby de la Mersey contre Everton remporté à la dernière seconde grâce à un but de Divock Origi, en revenant notamment sur la célébration de l'entraîneur allemand Jürgen Klopp.



## FÊTE NATIONALE DE LA FINLANDE Le Président Bouteflika félicite le Président Sauli Niinisto

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue finlandais, Sauli Niinisto, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réitéré sa disponibilité à évaluer au développement des relations bilatérales algéro-finlandaises. «Au moment où la République de Finlande s'apprête à célébrer sa fête nationale, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple algérien, de son gouvernement et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations ainsi que mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de bien-être et de prospérité au peuple finlandais ami», a écrit le président Bouteflika dans son message. «Il me plaît, en cette heureuse opportunité de vous réitérer ma disponibilité à évaluer, avec vous, au développement des relations d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays», a ajouté le chef de l'Etat.

## RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CONSEIL DE LA NATION : Le dernier délai de dépôt de candidature fixé au 9 décembre

La dernière date pour le dépôt des dossiers de candidature à l'élection en vue du renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la Nation du samedi 29 décembre prochain est fixée pour dimanche prochain à 16h30, indique jeudi le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire dans un communiqué.

«Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire porte à la connaissance des élus locaux postulant à la candidature à l'élection en vue du renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la Nation du samedi 29 décembre 2018, que le dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidature est fixé au dimanche 9 décembre 2018 à 16h30 et ce, conformément aux dispositions de l'article 114 de la loi organique 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral», précise la même source.

Le dépôt du dossier de candidature s'effectue, par le concerné, auprès des services compétents de la wilaya (Direction de la réglementation et des affaires générales) et pour la wilaya d'Alger à la Direction de l'administration locale, des élections et des élus, ajoute la même source. Pour rappel, le président de la République, Abdelaziz



Bouteflika, avait signé un décret présidentiel portant convocation du collège électoral en vue du renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la Nation.

Le collège électoral est composé de l'ensemble des membres de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et des membres des Assemblées populaires communales (APC) de chaque wilaya. La dernière élection pour le renouvellement partiel des membres de la chambre haute du parlement algérien s'est déroulée le 29 décembre 2015.

Elle a été marquée par la victoire du parti du Front de libération nationale (FLN) qui a gagné 23 sièges, suivi du Rassemblement national démocratique (RND) avec 18 sièges, les Indépendants avec 4 sièges, du Front des forces socialistes (FFS) avec 2 sièges et de Fadjr El Jadid avec un siège. Le Conseil de la nation a été créé lors de la révision de la Constitution en 1996. Il est composé de 144 membres, dont 96 élus au scrutin indirect et secret (2 tiers) et 48 désignés par le président de la République dans le cadre du tiers présidentiel.

## ALGÉRIE-AFRIQUE-EGYPTE Le forum Africa 2018 se tiendra les 8 et 9 décembre à Charm El-Cheikh en Egypte

Le Forum Africa 2018, un évènement économique continental, se tiendra les 8 et 9 décembre à Charm El-Cheikh (Egypte), avec la participation du ministère de l'Industrie et des mines Youcef Youfi en tant que représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué jeudi son département ministériel dans un communiqué. L'objectif principal de ce forum, qui verra la participation de chefs d'Etats et de gouvernements africains, de grands industriels et des personnalités de monde des affaires est de développer le commerce et promouvoir les investissements en Afrique et de hisser l'intégration régionale, a indiqué la même source. Cet évènement, a-t-on ajouté, abordera également les questions liées à l'entrepreneuriat et à l'implication des femmes dans la prise des décisions.

## LUTTE CONTRE L'ÉMIGRATION CLANDESTINE : Oran : 45 personnes interceptées au large des côtes d'Aïn El Turck



Les unités du groupement territorial des garde-côtes d'Oran ont mis en échec vendredi au large des côtes d'Aïn El Turck une tentative d'émigration clandestine de 45 personnes, lors de deux opérations distinctes, a-t-on appris de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Le premier groupe est formé de 27 personnes dont cinq femmes, huit mineurs et un bébé se trouvant à bord d'une embarcation pneumatique. Il a été intercepté à 5h30 par les garde-côtes à 2,5 miles, au nord de Cap Falcon (Aïn El Turck),

a expliqué la même source. Le second groupe, formé de 18 personnes parmi lesquelles se trouvaient deux femmes et deux bébés également à bord d'un pneumatique, a été intercepté à 8h30, à 6,5 miles au nord de l'Île Plane (Aïn El Turck). Ces 45 candidats à l'émigration clandestine ont tenté de rallier par mer les côtes espagnoles, a-t-on expliqué, ajoutant que les mis en cause, après les procédures d'usage, ont été remis à la Gendarmerie nationale pour être présentés ensuite devant la justice.

## SELON UN COMMUNIQUÉ DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE. Cycle de conférences sur les Mathématiques en hommage au militant de la cause nationale Maurice Audin

Un cycle de conférences animées par des professeurs de renom mondial en Mathématiques sera organisé à partir de samedi à Bejaïa, Oran et Alger, en hommage à la mémoire du militant de la cause nationale Maurice Audin, indique jeudi un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Les personnalités qui animeront ces conférences sont Cédric Villani, professeur à l'université de Lyon (France), membre de l'Académie des Sciences de Paris, membre de l'Académie Europaea et président de l'Office

parlementaire scientifique, Ngô Bào Châu, enseignant à l'Université de Chicago (Etats-Unis), membre de l'Académie des Arts et des Sciences des Etats-Unis, membre associé de l'Académie des Sciences de Paris et directeur scientifique de l'Institut vietnamien des études avancées en Mathématiques de Hanoï et le professeur Abdallah Mokrane, enseignant à l'université Paris VIII, précise-t-on de même source. La première conférence est programmée samedi à l'université Abderrahmane Mira de Bejaïa, la seconde dimanche à

l'université Mohamed Boudiaf (UST d'Oran) et le troisième lundi à l'université Benyoucef Benkhadda (Alger 1). La journée du lundi sera, également, marquée par l'organisation d'une cérémonie en hommage à la mémoire du défunt militant Maurice Audin à la Fac centrale d'Alger 1, à laquelle prendront part des moudjahidines, note le communiqué, ajoutant qu'une rencontre scientifique animée par MM. Cédric Villani et Ngô Bào Châu est prévue le jour même à la salle El Djazair au Palais des Expositions des Pins maritimes (SAFEX).

## SEAAAL Suspension lundi de l'alimentation en eau potable dans cinq communes d'Alger

L'alimentation en eau potable sera suspendue lundi 10 décembre de 8h00 jusqu'à 18h00 dans cinq (5) communes de la wilaya d'Alger en raison de travaux de maintenance, a indiqué jeudi la Société des eaux et de l'assainissement de la wilaya d'Alger (Seaal) dans un communiqué. Il s'agit des communes d'Alger centre dans sa totalité, de la Casbah, de Bab El Oued, d'Oued Koriche et de Bologhine (Rue Mohamed Ouali, Chemin Dazey, Rue Mohamed Bihî, Rue Rabah Bissas, Rue Mahdi Bentoumert, Rue Arezki Yacéf, et Chemin de Caramel), a précisé la même source. La remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement, le même jour (lundi 10 décembre) en fin après-midi, a ajouté la même source, assurant qu'un dispositif de citernage sera mis en place afin d'alimenter, en priorité, les établissements publics et hospitaliers.

## ORAN : Le défunt Hammana Boukhari inhumé au cimetière d'Aïn El Beïda

Pr Hammana Boukhari, décédé mercredi des suites d'une maladie, a été inhumé jeudi après la prière du Dohr au "Carré des Martyrs" du cimetière d'Aïn El Beïda (Oran). L'enterrement a eu lieu en présence du secrétaire général du Haut conseil islamique, Bouzid Boumediène, des autorités civiles et militaires et des élus locaux, de membres de la communauté universitaire et une foule

nombreuse de citoyens. Le défunt était un "marchand de bonheur" semant l'espoir et apportant le sourire, ont témoigné de nombreux universitaires. Universitaire célèbre, Pr Hammana Boukhari a été le premier à mettre en place le département de psychologie puis celui de philosophie (1972-1980) à l'Université d'Oran où il avait enseigné depuis sa création. Membre de l'Association

Internationale de philosophie, il a représenté l'Algérie dans de nombreux congrès internationaux en la matière. Le défunt, père de trois enfants, est également membre de l'OCFLN ayant représenté au Caire (Egypte) l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA). Né en 1937 à Guemmar (El Oued), Pr Hammana Boukhari a exercé comme journaliste à l'agence "Algérie



Presse Service" (APS) et a occupé le poste de chef de bureau de l'agence au Caire et au Moyen Orient de 1966 à 1972.